Comprenant l'importance de la lecture française, les congressistes désirent voir s'établir une bibliothèque paroissiale dans tous les centres franco-canadiens de la province.

Résolution de l'A.C.F.C.

LE PATRIOTE DE L'OUEST



NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

Reconnaissant le rôle important que peut et doit jouer le cercle d'étude paroissial dans la formation d'une élite, les congressistes prient l'Exécutif de prendre les mesures nécessaires pour encourager la fondation d'un cercle d'étude dans chaque paroisse ou la chose est possible.

Rés...on de l'A.C.F.C.

27ième année — PRINCE-ALBERT, Sa..., mercredi le 31 mars 1937 — NO. 2

M. HEPBURN RAPPELLE LA LOI SCOLAIRE

Dans un coup de théâtre, M. Hepburn annonce qu'il accepte la mesure conservatrice d'abrogation — Ayant recours au règlement de clôture, il empêche tout débat sur la question — Vote unanime

LE DEPUTE MACAULAY EXPULSE

Les appels aux préjugés lancés par les conservateurs dans Hastings-Est — M. Hepburn ne veut pas s'ouvrir la porte du pouvoir avec une clef teinte de sang —"C'est mon devoir de faire disparaître à n'importe quel prix toute possibilité de guerre religieuse en cette province"

TORONTO.— L'Assemblée législative ontarienne a abrogé la loi de la réforme de l'Impôt scolaire votée à la session de 1936 au cours d'une séance tumultueuse comme il ne s'en est jamais vu ici. Le premier ministre Hepburn a fait un coup de théâtre en annonçant qu'il acceptait la mesure conservatrice d'abrogation, puis il a eu recours au règlement de clôture pour empêcher tout débat sur la question. le député conservateur de York-sud, M. Leopold Macaulay, a été expulsé de la Chambre *manu militari* par le sergent d'armes après avoir injurié le premier ministres et refusé d'obéir aux injonctions du président Norman Hipel.

Hepburn le regrette

M. Hepburn a déclaré dans son

(Suite à la page 8)

Pour la défense nationale

Dans la liste des crédits supplémentaires déposés en Chambre apparaît un montant de $2,201,000 pour la Défense nationale

LA MARINE

Cette somme servira au maintien de la marine de guerre du Canada. — Le budget militaire du Canada sera donc cette année de 37 millions

OTTAWA. — Le gouvernement King va demander au Parlement de lui voter d'ici à la fin de la présente Session un autre crédit supplémentaire de $2,201,000 pour la Défense nationale. Tel qu'expliqué dans les deuxièmes crédits supplémentaires soumis à la Chambre, par le ministre des Finances, ce montant a pour fin de pourvoir au maintien de la marine de guerre canadienne.

En ajoutant ces deux millions, le Canada aura cette année un budget militaire d'au delà de 37 millions. Cette demande de crédits a causé une certaine sensation en Chambre.

Les députés qui ont voté contre l'augmentation des crédits de la Défense nationale, lors de l'étude du budget Dunning se préparent déjà à une nouvelle lutte. Il n'y a pas eu de commentaires immédiats, mais tout laisse prévoir que la bataille recommencera sur les crédits militaires, à moins d'imprévu.

La dissolution des ligues fascistes

PARIS.— Les partis de gauche qui appuient le gouvernement Blum réclament la dissolution "véritable" des ligues fascistes et un nettoyage de l'armée et de la police, où l'on trouverait un trop grand nombre de sympathisants fascistes.

UN DEFICIT PROBABLE DE $1,724,000

DIVISION DANS LE CAMP ABERHART

Les dissidents demandent la confiscation

LE PREMIER MINISTRE S'Y OPPOSE

EDMONTON.— Un groupe assez considérable de créditistes demandent un dividende aux consommateurs "dividend consumers" dans une loi du crédit et du revenu qu'ils proposent à la législature albertaine. Les insurgés, d'après un plan dressé par J. Harold Crawford, aviseur financier du groupe, projettent une taxe, qu'ils appellent la "securities tax" et selon laquelle, le gouvernement pourrait emprunter des détenteurs de bons. Celte loi, pensent-ils, devrait rapporter $20,000,000 annuellement.

Ils veulent que cette loi soit insérée dans le budget. Voilà pourquoi ils demandent l'ajournement du budget.

Avec les partis oppositionnistes, les dissidents créditistes ont la majorité.

M. Aberhart tient bon. Il s'oppose à la proposition des dissidents et les avertis qu'il ne faut pas aller trop vite en besogne. Il voit dans le plan des dissidents un danger de confiscation.

"Je ne suis pas un dictateur el je n'ai aucunement l'intention d'établir une dictature", affirme-t-il. Il ajoute que son gouvernement a dû faire face à toutes sorte de difficultés pour établir un programme créditiste. "La prophétie prédisant la rupture dans nos rangs se réalise, dit-il. On nous l'avait annoncé avant l'élection... Je n'omettrai rien pour la réparer." Puis il ajouta: "Personne n'est nécessaire au mouvement du crédit social."

TISSEYRE EST MORT

PERPIGNAN, France. — Le général Justin Tisseyre, le doyen des généraux de l'armée française, est mort à Sournia, petit village français situé prés de la frontière espagnole. Il a succombé à la pneumonie, à l'âge de 98 ans.

Vote de confiance au Front Populaire

PARIS.— Trois votes ont été pris à la Chambre des Députés, en France, au milieu du tumulte, et les trois votes ont été favorables au gouvernement du Front Populaire de M. Léon Blum.

Le Saint-Père assiste à la messe de Pâques

Une encyclique sur le Mexique

Appel au clergé et aux laïques pour l'intensification de la vie chrétienne

CITE DU VATICAN.— Dans une encyclique de veille de Pâques, sa Sainteté le pape Pie XI fait appel au clergé et aux laïques du Mexique en faveur de "l'intensification de la vie chrétienne" de façon à assurer "la vraie paix et la prospérité".

La lettre pontifcale n'est pas de ton polémique. En pasteur des âmes le Saint-Père se limite à donner quelques conseils.

La publication de trois encycliques en si peu de temps est interprétée par les prélats du Vatican comme une preuve évidente que le Souverain Pontife tient à ce que le mond connaisse quelle est sa pensée précise sur les trois situations qu'il regarde comme étant de la plus grande gravité pour l'Eglise et le monde.

La première des trois lettres du Pape attaquait le communisme et fut publiée le 18 mars. La seconde a été lue dans les églises catholiques d'Allemagne le 21 mars et attaquait l'attitude du gouvernement de ce pays relativement au concordat de 1933.

Les prélats déclarent ne pas sa-

(Suite à la page 2)

PAQUES A MOSCOU

MOSCOU.— La fete de Pâques est passée à peu près inaperçue à Moscou. Toutefois quelque 1,000 diplomates de l'étranger ont assisté aux offices en français et en allemand, qui eurent lieu dans deux églises, l'une catholique et l'autre luthérienne, ouvertes aux étrangers.

EN ONTARIO



Au cours d'une séance mémorable le premier ministre Hepburn annonce que pour éviter une guerre religieuse, il abroge la loi des impôts scolaires de 1935.

L'INTERVENTION DE M. HULL

WASHINGTON. — Le Congrès des Etats-Unis vient d'apprendre que le secrétaire d'Etat Hull a dit à un politique européen que l'Europe pourrait remédier à sa dangereuse situation en adoptant le programme auquel 21 pays d'Amérique ont souscrit à Buenos-Ayres récemment. On attache de l'importance à cette intervention de M. Hull, parce que des informations indiquent que le président Roosevelt désire profondément trouver une formule qui permette à tous les pays du monde de participer à une conférence pour la discussion de probléme mondiaux.

Les Orangistes et Hepburn

TORONTO.— M. C.-M. Carrie, l'un des chefs de l'Ordre d'Orange et membres du "Board of Education" de Toronto, a déclaré que l'abrogation de la loi de la réforme de l'impôt scolaire est une grande victoire orangiste. Il a ajouté que le premier ministre Hepburn ne saurait échapper à la censure qu'il a encourue en modifiant la loi pour accorder une plus large part de l'impôt sur les corporations aux écoles séparées.

Le Parlement sera prorogé le 10 avril

OTTAWA.— Si le parlement ne peut terminer son travail législatif pour le 10 avril, le gouvernement se trouvera en face d'une alternative. Convoquer de nouveau les Chambres immédiatement après le couronnement au commencer plus de bonne heure la session régulière l'hiver ou l'automne prochain.

On était toute fois d'avis, dans les cercles officieux, que le ministère jetterait du lest pour permettre aux chefs d'Etat de tous les partis politiques d'assister à la cérémonie du 12 mai et à la conférence impériale qui suivra. Ce qui veut dire —en d'autres termes—que les bills que l'on ne pourra passer à cette session, on les remettra toul simplement à la suivante.

Ainsi les paris sont ouverts, aujourd'hui, pour l'ajournement de la Chambre au 10 avril.

Une élection en Colombie-Britannique

Elle aura lieu dès que certaines choses auront été établies sur une base solide

CETTE ANNEE?

PRINCE-RUPERT, Colombie-Anglaise, — Une élection générale sera tenue en Colombie-Auglaise dès



T.-D. PATTULO
Premier ministre de la Colombie

qu'un certain nombre de choses que nous avons en vue auront été établies sur une base sûre et solide, a déclaré le premier ministre T.-D. Pattulo, pendant un discours prononcé dans sa circonscription.

Dans des commentaires sur une

(Suite à la page 2)

LE PAPE ET L'ALLEMAGNE

Salut ou perdition — La lutte contre l'école confessionnelle — La suppression de la liberté de choisir l'enseignement catholique

CITE DU VATICAN.— Le Souverain Pontife a dit à l'Allemagne qu'il faut considérer comme un insensé prophète d'absurdité quiconque prétend se substituer à Dieu. Certains croient que cela vise le Führer-chancelier Hitler.

Dans la lettre qu'on a lue dans les églises d'Allemagne, le Pape déclare que la situation est telle que c'est une question de salut ou perdition. Il blâme le gouvernement du Reich d'avoir porté atteinte au concordat et il souligne que l'Eglise a fait tout ce qu'elle pouvait pour sauvegarder la parole solennellement donnée. Il dénonce la lutte contre l'école confessionelle et la suppression de la liberté de choisir l'enseignement catholique. D'autre part, le Saint-Pére dit qu'il espére encore le rétablissement d'une vraie paix entre l'Eglise el le Reich naziste.

A LA CHAMBRE DES LORDS

Ottawa.— Le premier ministre, M. Mackenzie King, a déclaré que la proposition à l'effet que les premiers ministres des Dominions devraient faire partie de la Chambre des Lords, relevait entièrement du gouvernement du Royaume-Uni el qu'il ne se souciait pas de la commenter.

M. King référait à un débat de la Chambre des Lords au cours duquel lord Strickland a fait cette recommandation, jugée impraticable par lord Snell.

Des milliers de fidèles étaient réunis dans la basilique de St-Pierre. — L'Allemagne n'était pas représentée officiellement — Il donne sa bénédiction du balcon.

CITE VATICANE.— Le Saint-Père pleura d'émotion à la clòture des cérémonies de Pâques, lorsqu'il sortit de la basilique de St-Pierre, où s'étaient réunies des milliers de personnes. Il donna sa bénédiition à la foule.

Quelques minules plus tard, il apparu sur le balcon de St-Pierre et donna la bénédidtion apostolique à 150,000 fidéles massés sur la place.

L'ambassadeur allemand auprés du Saint-Siège n'assista pas à la messe pontificale, ni aucun membres de l'ambassade. Les prélats interprétent cet incident comme un signe de protestation contre l'action du Pape qui publia, une semaine auparavant, une lettre sur la controverse de l'Eglise et de l'Etat en Allemagne.

Toutefois, l'Allemagne avait des représentants à la ceremonie dans la personne de la princesse Cecelie, femme de l'ancien prince héritier d'Allemagne, le prince Frederic. Elle était acompagnée de ses deux enfants. Le prince John George de Saxe était aussi présent.

Le Saint-Père fut transporté de son apartement à la basilique sur un fauteuil portatif. Avant la cérémonie, Il offrit ses souhaits aux 27 cardinaux réunis dans l'antichambre et leur donna sa bénédiction.

Lorsque le Saint-Père sortit sur le balcon, un fort vent soufflait et le ciel était couvert. Durant la messe pontificale, Il se leva plusieurs fois et s'agenouilla pour la consécration.

Sa voix était ferme, lorsqu'il prononça les paroles de la bénédiction. Après les fatigues de la cérémonie du matin. le Saint-Pére se reposa le reste du jour. Cependant, il se rendit á sa chapelle privée et remercia Dieu de lui avoir donnée la force d'assister à la messe pontificale.

Le cardinal et le communisme

Son Eminence le Cardinal Villeneuve, O.M.I., archevêque de Québec, prononcera le 7 avril prochain, sous les auspices des Chevaliers de Colomb, sa grande conférence sur le communisme athée. Cette conférence aura lieu au Palais Montcalm et ce sera l'honorable juge Wilfrid Laliberté qui présentera l'éminent prélat et M. Eugène Marquis le remerciera. Son Eminence commentera également la dernière encyclique pontificale.

En faveur de l'Espagne rouge

PARIS.— Le Congrés de l'Internationale socialiste, réuni à Londres, a clos ses travaux après avoir voté trois résolutions relatives aux affaires d'Espagne. La première expose la situation actuelle. La seconde prévoit une campagne destinée à informer l'opinion publique. La troisième constitue un message de sympathie à l'adresse de M. Largo Caballero.

La seconde résolution prévoit notamment l'organisation d'une "semaine internationale", pendant laquelle une propagande intensive sera faite pour informer l'opinion publique mondiale.

Quant au télégramme adressé à M. Largo Caballero, il assure le premier ministre que, dans les jours et les semaines qui viennent, toutes les forces ouvriéres et socialistes vont être convoquées pour participer avec énergie à la campagne en faveur de la République espagnole.

LE BUDGET

Les magasins en serie, les élévateurs, paieront davantage

M. Patterson annonce une taxe de vente dans son discours sur le budget

Imposition de deux pour cent sur les ventes au détail — Aucun changement à la taxe du revenu

REGINA.— M. Patterson, premier ministre de la Saskatchewan, a présenté à la législature son budget pour le présent exercice financier.

Le budget annonce une augmentation de 40 sous à 50 sous sur les placements des compagnies des terres et des compagnies de prêts, pour chaque $1,000. Cette augmentation atteindra aussi les compagnies et les corporations, qui ne sont pas spécifiées dans la loi. L'imposition d'une taxe additionnelle aux magasins en série et aux élévateurs devrait rapporter annuellement au gouvernement la somme de $300,000.

"Les revenus de la taxe de vente seront consacrés uniquement à des fins éducatives. Cetle taxe pour le présent s'appliquera seulement aux marchandises.

Il n'est fait aucune mention du projet de remboursement de la det-

(Suite à la page 5)

Tempête de papier, encre bourbeuse

C'est ainsi que Mussolini qualifie des articles publiés en France et en Grande-Bretagne au sujet de l'Italie

LA PAILLE ET LA POUTRE

ROME.— Pour marquer le 18e anniversaire du fascisme, M. Mussolini a fait un discours à une foule réunie sur la place de Venise. Il a dit qu'à l'étranger on publie des informations tendancieuses au sujet de l'Italie. Il a qualifié de "tempêtes de papier imprimé" et d'"inondution d'encre bourbeuse" des articles publiés en France et d'autres publiés en Grande-Bretagne.

* * *

Commentant des paroles que des prédicateurs anglicans ont prononcées au sujet de la conquête de l'Ethiopie, il a fait remarquer qu'il y a des Britanniques qui ne voient pas la poutre qu'ils ont dans l'oeil, mais cherchent à voir une paille dans l'oeil d'autrui.

* * *

Il a déclaré que les Italiens, en prenant leur revanche de la défaite d'Adoua, ont montré qu'ils ont la mémoire bonne et qu'ils seraient capables de riposter à qui voudrait leur porter atteinte, d'opposer à la mauvaise foi une volonté inébranlable.

LES ARMEMENTS

WASHINGTON.— Le bill d'appropriation de $512,847,808 pour la marine, pour l'année commençant le 1er juillet prochain a été passé par le Sénat des Etats-Unis. Quelques changemenls doivent être approuvés par la Chambre des représentants avant que cette mesure soit envoyée à la Maison Blanche pour recevoir la signature du président Roosevelt. Le sénateur Pope, dans le débat final, a proposé une conférence internationale sur la limitation des armements navals.

Notre problème économique

Vivante causerie de M. Raymond Denis au Château Laurier.— M. W. Guertin présente le conférencier. — Irradiation par le poste CKCH

Si nous voulons faire de nos enfants des esclaves et de notre race une race qui sert les autres, répétons les erreurs du passé, mais si nous voulons obtenir notre place au soleil, conquérons d'abord nos positions économiques. Telle est la substance d'une assertion que M. Raymond Denis, homme d'affaires de Montréal, Chevalier de la Légion d'Honneur, a faite au cours du dîner-causerie donné au Château Laurier, sous les auspices de l'Association Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa.

Le post CKCH de Hull irradia le discours.

La causerie de M. Denis

Après avoir remercié la Société Saint-Jean-Baptiste et salué son auditoire, M. Denis remercia Me Guertin qui venait de le présenter. Puis il aborda tout de suite la question brûlante du séparatisme québecois, qui compte des fervents même au sein des minorités françaises dispersées en dehors de la vieille province. M. Denis n'est pas séparatiste. Il voit dans cette doctrine ou plutôt dans son application extrême, qui est la création d'un état français dans le cadre de Québec, un danger non seulement pour la race française d'Amérique, mais pour la province de Québec elle-même.

"Québec, mère de tous les rameaux français qui s'étendent bien loin sur tout le continent, n'a pas le droit de les détacher d'elle quand ils y sont encore attachés, elle n'a pas le droit de les abandonner à eux-mêmes. La province de Québec n'a pas le droit de se draper dans un splendide isolement. D'ailleurs, dit M. Denis, la province de Québec devrait se rendre compte que ces minorités sont des avant-gardes, des bastions avancés qui la protègent contre l'encerclement et l'étouffement".

Mais M. Denis tient compte de tout. S'il a abordé la question du séparatisme, c'est que l'existence même de ce mouvement prouve que quelque chose ne va pas. On ne parlerait pas ainsi, dit-il, en faisant allusion aux réclamations des tenants du nationalisme politique québecois, si tout allait bien et même si les choses allaient assez bien tout simplement. Cette pensée n'a pu naître et prendre cette ampleur chez nous qu'à la faveur de circonstances qu'il convient d'établir et de ne pas perdre de vue. L'esprit de la Confédération, comme il est convenu d'appeler cette sorte de mystique qui présida à la naissance de la fédération, n'a pas été respecté par la majorité anglaise qui nous a livré des combats inégaux, souvent d'une grande brutalité, mais ce ne fut pas suffisant pour faire naître l'idée de la séparation. Il fallut que la jeune génération se rende compte de la pauvreté du sort économique qui nous a été fait sous le régime de la Confédération pour la faire naître. Les jeunes ont constaté, parce qu'ils en ont souffert plus que les générations qui les ont précédés, que notre race ne possède pas sa juste part de la richesse nationale, que nous n'avons jamais atteint la position qui devrait être la nôtre. L'industrie, la finance, le commerce sont aux autres, même dans la province de Québec. A peine consent-on à nous accorder, quelques fois, les places subalternes près du maître.

Ces jeunes gens — les jeunes séparatistes — qui ont de l'ambition (et c'est peut-être ce qui nous a le plus manqué dans le passé) ont droit à notre compréhension.

A propos de "nos" hommes d'affaires

M. Denis cita quelques cas typiques pour démontrer que souvent, même les nôtres dans les affaires, le commerce ou l'industrie, trahissent leurs compatriotes. Les nôtres travaillent en arrière des comptoirs, petits vendeurs à quelques dollars par semaine.

De grandes maisons de commerce de Montréal, qui font des millions d'affaires dans la province de Québec, n'ont pas un seul administrateur canadien-français dans leurs conseils. Pendant qu'on nous persécutait dans les provinces anglaises on venait nous chanter le refrain de la Bonne Entente, si à la mode. Et nous répondions par le bruit harmonieux des pièces d'or que nous laissions tomber dans leurs mains, en disant pour s'excuser ou se consoler de notre bêtise, qu'on ne "mêle pas le patriotisme aux affaires". Et c'est pourtant un "patriotisme d'affaires" qu'il nous faudrait, dit M. Denis.

Si nous voulons faire de nos enfants des esclaves et de notre race une race qui sert les autres races, comme le disait M. l'abbé Groulx, dit M. Denis qui citait de mémoire, répétons les erreurs du passé, mais si nous voulons conquérir notre place au soleil, conquérons d'abord nos positions économiques.

La grande pitie d'une grande cité "française"

Quand je partis de l'Ouest pour aller habiter Montréal, il y a quelques années, dit M. Denis, je partis comme un pèlerin, ému à la pensée de pénétrer dans ce berceau de la race, teint du sang des grands ancêtres.

Maisonneuve est encore là, sur son socle de granit, mais il est entouré, comme écrasé par la poussée des buildings qui ont surgi tout autour de lui, attestant la servitude du peuple qu'il a enfanté dans son cerveau et dans son coeur. Parcourons Montréal, les usines, les fabriques, les grands magasins, tout cela ou presque n'est pas à nous. Il y a de belles maisons particulières



RAYMOND DENIS

à Montréal, mais elles sont surtout à Westmount.

M. Denis ne croit pas que cette situation soit complètement la faute à la Confédération. C'est surtout à nous.

Nous possédons presque l'armature de l'instrument de notre salut. Il ne faudrait, pour qu'ils soient efficaces, que de vouloir comprendre, comprendre et puis vouloir. M. Denis se défendit de lancer un cri de désespoir. Il a confiance en l'avenir. La mentalité de notre peuple évolue. Nos yeux se sont ouverts à la lumière. Avant de qualifier de jeunes fous les jeunes hommes qui prônent le séparatisme, qu'on aille dans le Nord, à Rouyn, à Noranda, et alors on comprendra comment a pu germer cette idée excessive, dans leurs esprits échauffés par le spectacle d'une situation dont ils ne sont pas responsables, mais qu'ils subissent et dont ils sont les victimes. Nous possédons une exploitation minière bien à nous, où les techniciens sont des Canadiens français, et elle est prospère. Mais les autres, presque toutes les autres sinon toutes, dans ce pays français, ne sont pas à nous ou ne sont plus à nous.

Il y a une autre raison que notre manque de compétence pour expliquer notre servitude économique: Nous ne possédons pas de capitaux. Le capital est entre les mains des étrangers, anglo-canadiens ou américains, mais à l'origine, souvent, ces capitaux sont français, c'est-à-dire que c'est chez nous qu'on les a recueillis, dollar par dollar quand ce n'est pas par milliers de dollars. Nous avons pris l'habitude d'aller porter notre épargne aux banques anglaises, nos capitaux aux sociétés de fiducie anglaises. Nous mettons entre les mains des financiers étrangers, chaque année, quelques 56 millions de dollars que nous payons en primes d'assurances à des compagnies anglo-canadiennes, anglaises ou américaines. C'est avec ces capitaux devenus étrangers qu'on exploite nos ressources naturelles et qu'on nous exploite.

Des institutions bien à nous

Les Banques dominent l'activité financière du pays et même le crédit. Or nous possédons deux banques, bien à nous, bien administrées, la Banque Canadienne Nationale et la Banque Provinciale payant de bons dividendes à leurs actionnaires, et pourtant, dit M. Denis, elles ne possèdent que cinq et demi pourcent du capital déposé dans les banques canadiennes, alors que nous formons vingt-huit pour cent de la population. Nous ne pouvons pas être aussi pauvres que cela, dit-il. Pour ce qui est des sociétés de fiducie, nous ne comptons pour ainsi dire pas. Nous possédons pourtant d'excellentes mutualités dont l'Union Saint-Joseph, une compagnie d'assurance-vie, La Sauvegarde, la miex administrée peut-être des compagnies d'assurances canadiennes, celle du moins qui possède la plus forte réserve.

Nous avons peut-être été mal préparés par les circonstances de notre histoire, aux luttes économiques, mais il faudrait se ressaisir et tout de suite, avant qu'il soit trop tard. Des gens qui se réclament d'un patriotisme sans peur et sans reproches, s'assurent dans des sociétés étrangères, achètent presque tout ce qu'ils achètent chez des étrangers et ils sont sincères. Il y a une forte dose d'inconscience chez nous, dit M. Denis en souriant. On n'y pense pas, tout simplement.

En terminant, M. Denis eut quelques mots de conseil à l'endroit des hommes d'affaires et des marchands canadiens-français. Il faut qu'ils comprennent bien qu'ils doivent faire leur part. Ils ne peuvent constamment demander des sacrifices. Tout ce qu'ils ont le droit d'exiger, c'est qu'à valeur égale on leur donne la préférence. La charité commence par soi-même. Le consommateur canadien-français comprendra facilement que l'argent qui reste parmi nous reste un peu dans sa poche.

Nous avons traversé des moments encore plus difficiles que celui que nous traversons dans le moment. En 1837 d'aucuns prédisaient la mort à brève échéance de notre nationalité, et pourtant trente ans plus tard on venait demander aux rebelles et à leurs fils de s'associer aux vainqueurs d'hier sur un pied de parfaite égalité. Au moment du Règlement XVII, on pensait bien que le glas de la minorité française d'Ontario avait sonné, et aujourd'hui le français s'enseigne plus et mieux dans les écoles françaises de la province. Ce fut la même chose en Saskatchewan. L'auteur des lois spoliatrices destinées à noyer la minorité française de cette province par l'assimilation à l'école, est disparu de la vie publique à jamais et le français s'enseigne plus et mieux qu'avant son régime.

M. Guertin présente le conférencier

M. Guertin présenta le conférencier dans les termes suivants: —

"C'est en Saintonge, patrie de Champlain, que M. Raymond Denis, tout jeune, a puisé abondamment aux sources vives du patriotisme et de la foi qui rejailliront sur ses actes, en terre d'Amérique, en jets continus et limpides. Au sein de l'C.A.J.F., il apprend à fourbir ses premières armes, à développer l'esprit d'initiative et le talent d'organisation qui caractérisent toute sa carrière. Par atavisme il aime le sol, la terre féconde qui mûrit les blés et les vastes horizons qui l'entourent, qui élèvent les pensées et aiguillonnent la volonté. Les traditions du pays l'invitent à suivre les traces de ses illustres prédécesseurs qui ont porté le flambeau de la foi et le génie colonisateur sur les terres arables de la Nouvelle-France.

"Aussi trouvons-nous bientôt le jeune Denis fixé sur un "homestead" sur les plaines de la Saskatchewan, défrichant laborieusement le sol, participant aux activités sociales qui le sollicitent, devenant le type canadien par excellence, imbu de l'idéal et des traditions de notre groupe ethnique. Il s'achemine rapidement vers le faîte des honneurs tout en remplissant un devoir social. Il devint successivement marguillier, commissaire d'école, conseiller, maire de sa municipalité. Membre précieux de l'Association des Commissaires d'Ecoles de la Saskatchewan et de celle de l'Association Catholique Franco-canadienne, il est bientôt appelé à la présidence de ces organisations. Il y dirige et oriente durant de nombreuse années la lutte de la survivance des nôtres dans cette province. Toujours sur la brèche, il expose dans ses écrits les griefs de ses compatriotes et dénonce les entraves qui compriment l'essor de l'enseignement de la langue française dans les écoles. Sa parole chaude, vibrante et pondérée instruit, défend, supplie, convainc et résonne dans tout le Canada français et jusque sur le sol de notre Mère Patrie.

"Il aime ses compatriotes d'un grand amour et lorsque la crise vient les frapper durement, il n'hésite pas à tendre la main du mendiant auprès de leurs frères plus fortuné afin de leur permettre de continuer la lutte pour la survivance du verbe français et des traditions ancestrales. Sont-ils attaqués dans leurs forces vitales par un "Anderson", il organise la résistance, conclut des alliances, présente et dirige un front uni que la force brutale d'un gouvernement antipathique ne peut dominer.

"Une carrière aussi féconde et si dévouée à nos intérêts nationaux devait nécessairement être publiquement reconnue par notre Mère-Patrie, la France, qui le décore chevalier de la Légion d'honneur.

"Carrière bien remplie, me direz-vous. Oui, mais ce n'est pas tout. Raymond Denis, en s'acclimatant au pays, touche vite du doigt la faiblesse qui mine notre peuple et qui entrave sa course vers les sommets. Il déplore les déficiences des nôtres, surtout celle de ne pas avoir su canaliser ni organiser leurs économies en des institutions bien à eux. Il souffre de la grande pitié de notre sujétion économique. Animé, sans doute, du désir de mieux servir les siens, dans cette sphère négligée de notre vie nationale, il met ses connaissances et son esprit pratique au service d'une de nos grandes maisons d'assurance-vie. Il en devint le gérant pour les provinces de l'Ouest, poste qu'il occupe pendant plus d'une décade. Ses succès, son esprit d'entreprise et son talent d'organisation le désignent enfin à la charge d'organisateur général pour tout le Canada de cette méritante compagnie canadienne-française, qu'est La Sauvegarde, position dont il est actuellement titulaire.

"La Société Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa est heureuse et fière, ce soir, de présenter à la population de la Capitale un personnage aussi distingué, qui a joué un rôle si important dans la vie des nôtres, et qu'elle peut proclamer à juste titre le fils de ses oeuvres.

"Messieurs, je vous présente donc M. Raymond Denis, le catholique, l'agriculteur, le patriote, l'homme d'affaires, et le chevalier de la Légion d'honneur."

Nouvelles

La lettre du Pape

CITE DU VATICAN.- On croit savoir que c'est un aviateur allemand qui a transporté en Allemagne les exemplaires de le lettre du Souverain Pontife sur le concordat conclu avec le Reich naziste. Cet aviateur, qu'on ne nomme pas, aurait eu une longue audience du Saint-Père, le vendredi précédent. Il serait revenu au Vatican le lundi suivant.

Commentaires de M. M.-J. Quinn

TORONTO, — Martin J. Quinn, président de l'Association des contribuables catholiques d'Ontario qui réclama une revision du School Act auprès du gouvernement Henry aussi bien qu'auprès du gouvernement Hepburn, a annoncé que l'Association continuera sa campagne en vue de faire comprendre au "grand public" le point de vue des catholiques.

M. Quinn a dit que M. Hepburn a tenté de rendre justice aux catholiques. "Malheureusement, dit-il, une situation politique a été créée par le geste qu'il posé et il a fallu qu'il en tienne compte. Le manque de connaissance des faits chez le grand public constitue un point faible de la cause des catholiques, mais nous allons tout entreprendre pour corriger cette situation, dit M. Quinn, et nous sommes convaincus qu'un jour viendra où l'opposition à nos réclamations sera réduite à une proportion infime".

Franco retire les troupes italiennes

Le chef de l'armée nationale dirige les effectifs italiens vers Saragosse où ils se réorganiseront. 7,000 Patriotes et Maures sont à l'avant-garde

460 BOMBES

Sur le front de Madrid.— Les forces des Patriotes, concentrées près d'Almadrones, préparent une nouvelle offensive contre Madrid. Mais les dépêches du Front Populaires disent que les avions de bombardement des anarchistes ont fait tomber 460 bombes sur les troupes de Franco.

Les troupes de Franco ont consolidé leurs positions à 12 milles au sud de Siguenza. Le général Miaja, commandant en chef des troupes du Front Populaire, a envoyé, dit-on plusieurs milliers de soldats au-devant des troupes des Patriotes. Une bataille s'engagera qui décidera de la campagne militaire dans la région de Guadalajara.

On apprend que le général Franco a fait retraiter les volontaires italiens pour les envoyer se réorganiser à Saragosse. Il a envoyé en avant à leur place 7,000 Patriotes et Maures. Le général Franco dirige lui-même les opérations de son armée. Il a maintenu ses positions sur la ligne Gogolludo-Jadraque-Almadrones malgré les attaques répétées des anarchistes.

D'après les rapports, une brigade internationale composée de Français aurait pris une part active à la dernière offensive de Guadalajara.

Une élection....

(Suite de la 1ère page)

élection possible cette année, M. Pattulo dit: Quelques-uns ont cru qu'il y aurait une élection prochainement, et cela est sans doute du au fait que l'ordre a été donné de tenir les listes électorales prêtes. On a cru que ce serait pour la fin de mai ou le commencement de juin, mais je ne puis le dire définitivement. Mais je vous dis que, dès qu'un certain nombre de choses auront été réglées sur une base solide, il y aura des élections générales.

Une encyclique....

(Suite de la première page)

voir précisément ce que le Saint-Père dira dans son encyclique sur le Mexique, mais on croit qu'il déplorera ce qu'il regarde comme la propagation de l'athéisme et du communisme en ce pays ainsi que le danger des doctrines irreligieuses se propageant à d'autres pays latino-américains.



Publié par l'Imprimerie "Le Patriote" Limitée,
A PRINCE-ALBERT, SASK.
Directeur: J. VALOIS, o.m.i. Gérant: L. BUSSIERE, o.m.i.

LE SEUL JOURNAL FRANCAIS DE LA SASKATCHEWAN

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes

BUREAU: 1303, 4ème Avenue Ouest Prince-Albert, Saskatchewan
TELEPHONE 2964

ABONNEMENT

Un an, Canada	$2.00
" " Etats-Unis	$2.50
" " Europe	$2.50

Un problème ardu, mais non insoluble

Depuis l'inauguration de l'étatisation de la radio, il y eut beaucoup de controverses à propos de la dualité des langues, nous entendons des langues officielles: française et anglaise. Les anglophones n'ont cessé de protester contre l'usage du française, aussi intelligible, pour eux, semble-t-il, que le grec; les francophones ont réclamé sans cesse une plus grande part au français, que l'on minimisait même dans le Québec où les trois quarts de la population sont français. Que dire de la part faite aux minorités françaises des provinces mixtes? Ces minorités ne demandaient pourtant que la proportion accordée à la minorité de la province de Québec.

Nos protestations ont été pacifiques et modérées. Nous ne voulions rien brusquer et nous espérions, contre toute espérance, durant les années précédentes, que l'élément anglophone entendrait raison. Mais nous avions compté sans doute sans le jingoïsme et le fanatisme d'un certain groupe, qui a toujours su en imposer aux ministériels et puis, par ricochet, aux administrateurs de Radio-Canada.

Il semble, aujourd'hui, qu'une nouvelle ère s'ouvre, une ère qui verrait nos espérance réalisées, sinon en entier, du moins d'une façon satisfaisante. M. Murray, directeur général de la Société de Radio-Canada, aidé puissamment de M. Frigon, un compatriote qui se fait fort de mettre plus de français sur les ondes, ne craint pas d'attaquer le problème ardu du dualisme des langues. Il l'affirme du moins. "Radio-Canada doit servir la cause du bilinguisme au Canada."

Homme à l'esprit ouvert, il a tôt fait de saisir l'importance et les avantages d'une double culture en ce pays; il a en même temps compris la difficulté d'adaptation d'un organisme tel que celui de la radio. De nombreux groupes minoritaires sont enclavés dans les provinces et disséminés d'un océan à l'autre.

Là où ses prédécesseurs semblaient y voir impossibilité, M. Murray y voit des possibilités, qu'il promet d'exploiter à la plus grande satisfaction des intéressés.

Voici ce qu'il déclarait, récemment, dans une causerie au "Canadian Club" de Montreal:

"La radio," dit M. Murray, n'est pas faite pour apprendre les langues à ses auditeurs. Elle peut cependant préparer les voies, montrer par exemple une langue sous ses côtes attrayants, indiquer les trésors de littérature et de pensée qu'une langue peut offrir.

"Il n'y a pas de doute que la dualité de langues crée au Canada un difficile problème. La radio peut aider à le résoudre. Dans la province de Québec, la majorité de la population veut des programmes dans sa langue; la minorité québécoise ne veut pas non plus être négligée. Dans les autres provinces, il est bien plus difficile de satisfaire les demandes des Canadiens de langue française sans irriter les Canadiens de langue anglaise. Le problème est ardu, mais les administrateurs de Radio-Canada n'hésitent pas à l'aborder, avec l'intention bien arrêtée d'obtenir une solution satisfaisante pour tous les intéressés. Ce qui importe d'abord, c'est de faire disparaître l'irritation dans les régions où elle est le plus vive et existe pour ainsi dire en permanence. La radio peut faire beaucoup pour que tout le Canada soit bilingue, pour que tous les citoyens du Canada aient à l'avenir les avantages des deux cultures, des deux littéatures, des deux pensées, anglaise et française. Ceci n'est pas l'expression d'un vague désir mais d'une politique bien définie et soigneusement considérée. Il convient de noter en passant qu'il ne semble pas y avoir d'autre solution à l'épineux problème du bilinguisme. Par ses programmes récréatifs, ses programmes scolaires, ses émissions de discours de toutes sortes, Radio-Canada travaillera à la compréhension mutuelle entre Canadiens de langue française et Canadiens de langue anglaise, il fera naître chez tous les Canadiens le désir de connaître et de parler les deux langues du pays."

C'est la thèse que nous soutenons depuis toujours. C'est la thèse que certains groupes et certains politiques n'on jamais pu comprendre ou, s'ils l'ont comprise, n'ont jamais voulu l'admettre et qu'ils ont sans cesse combattue, par toutes sortes de menées déloyales.

Si M. Murray veut améliorer Radio-Canada dans le sens du bilinguisme, il lui faudra fermer l'oreille à ces gens qui ne veulent point entendre raison et qui ne peuvent se résoudre à tolérer que Radio-Canada consacre quelques minutes de français aux FRENCH.

Par ignorance ou entêtement, par étroitesse d'esprit ou francophobie, ces tristes sires intrigueront toujours. Ces ferments de discorde retardent depuis des années la parfaite compréhension et la coopération des deux grandes races du pays; ils mettent un obstacle à l'épanouissement bienfaisant de l'esprit de la Confédération.

Le tragique coup de théâtre, à la législature ontarienne, qui force Hepburn à rappeler sa loi des écoles séparée de peur de provoquer une guerre de religion, nous prêche éloquemment en quelle estime l'on tient les catholiques et les Canadiens français en certains quartiers politiques et orangistes, qui, semble-t-il, seraient prêts à prendre les armes pour étouffer une religion qui les offusque et une langue qu'ils abhorrent.

A ces gens-là, ne parlez pas de justice et d'égalité; ils sont têtus comme des ânes, si tant est qu'ils leur soient supérieurs en intelligence.

Si M. Murray veut réaliser son projet, il aura sûrement à ses trousses toute la meute des orangistes et les politiciens qui subissent leur influence. Mais qu'il soit homme à ne s'en point laisser imposer. Il aura pour seconder ses efforts plus de trois millions de Canadiens français et toute l'élite de nos concitoyens de langue anglaise dont le cercle va toujours grandissant.

Les directeurs de la Société de Radio-Canada peuvent être assurés de notre intelligente coopération. Nous ne chercherons pas noise aux initiatives destinées au perfectionnement moral et intellectuel des radiophiles anglophones et nous saurons apprécier à sa juste valeur celles qui nous aideront à conserver notre langue et notre culture. L'audition d'un concert, d'un opéra de langue étrangère: anglaise, allemande ou autres ne nous donne pas le coup sang.

Mais naturellement nous chérissons la nôtre et nous désirons qu'on lui accorde autant de considération bienveillante; surtout nous exigeons qu'elle obtienne la place qui lui revient à radio, puisqu'elle est une langue officielle aux mêmes titres que la langue anglaise.

Joseph VALOIS, O.M.I.

D'une idée à une autre

"La Franc-Maçonnerie"

La Franc-Maçonnerie vivait du secret; elle est malade aujourd'hui de la lumière. A l'abri du mystère et du silence où elle cachait son ambition sectaire et ses menées hypocrites, elle avait réussi à s'emparer du pouvoir, à transformer en lois les projets couvés dans ses Loges, à tisser le vaste réseau d'espionnage et de délation dont elle enserrait le monde.

Mais des indiscrétions se sont produites; elles ont fait couler les délibérations maçonniques de la nuit de ses officines au jour cru des journaux. Des divulgations terribles ont éclaté, déchirant les voiles, arrachant les masques. Enfin, le Grand Orient lui-même, acculé, pris en flagrant délit, a dû rompre son mutisme et cherchant à glorifier les infamies qu'il ne pouvait plus céler, il a prononcé sa propre condamnation.

Aujourd'hui la Franc-Maçonnerie peut être connue pour ce qu'elle est. Elle est devenue selon la juste définition de M. Jules Lemaître. un franc-maçon, "une agence politique et une secte antireligieuse": en politique elle est radicale-socialiste; en religion, elle est matérialiste et athée.—— "LUX..."

———:::———

La danse des millions

La population de la Saskatchewan fait dans les millions, mais ne s'enrichit pas! Loin de là!

Cette population n'a pas encore atteint le million. Elle a cependant accumulé une dette de $191,767,657.01.

Voilà une jolie proportion par tête!

Et nous ne voyons pas le jour où elle pourra solder une dette si énorme. Au contraire, elle s'enfonce annuellement. De 1934 à 1936, elle s'est enfoncée de quelque $31, 000,511.97.

Oh, mais il ne faut pas oublier la sécheresse! C'est elle qui a enlisé les "saskatchewaniens" dans le bourbier.

Elle a mis tant de monde sur le chemin de la banqueroute!

L'assistance publique, depuis 1929 jusqu'à 1936, a coûté la substantielle somme de $102,162,473.

Ce n'est certes pas bien brillant!

Et pourtant, dans les années de prospérité, l'or et l'argent coulaient à flots.

Aurions-nous, comme de grands enfants, manqué de prévoyance?

A chacun de répondre pour son cas particulier!

L'expérience devrait nous servir, si jamais les années d'abondance succèdent aux années de disette.

Mais la mémoire est trop souvent une oublieuse faculté.

Un exemple:

Une des plus graves erreurs commise par nos gouvernements a été l'immigration intense, qui est un fiasco indéniable.

Eh! bien, au moment où des milliers de fermiers vivent au crochet de l'Etat, nos gouvernants semblent enclins à recommencer.

N'ont-ils donc pas assez de nécessiteux sur les bras? Et la sécheresse épargnera-t-elle les colons frais émolus d'Angleterre?

Avec l'immigration, la danse des millions n'en sera que plus endiablée.!

———:::———

L'aile gauche

Il y a dissidence au sein du Crédit social en Alberta.

Un fort groupe de députés du gouvernement s'opposent au budget proposé par le père du mouvement. Ils veulent quelque chose de plus radical; quelque chose de nouveau, qui tranche sur le ton et le contenu des budgets des partis antérieurs et des autres provinces. Ils désirent plus de mesures en rapport avec le nouveau plan d'économie sociale. Ils réclament le fameux dividende.

M. Aberhart, plus craintif, ne désire pas brûler les étapes. Il veut aller piano, afin d'aller sano; en d'autres termes, il ne semble pas juger le moment opportun de se lancer dans l'émission des dividendes. Il ne croit pas avoir de base encore assez solide pour édifier la structure entière de l'édifice du Crédit social.

Outre les dividendes, les dissidents seraient prêts, si nous comprenons un peu leur projet, à utiliser la confiscation au besoin.

Voilà que ne saurait accepter M. Aberhart. Il est logique. Il a dit maintes fois qu'une des caractéristiques distinctives du Crédit social est le respect de la propriété privée. C'est un des arguments qu'il présenta en réponse à ceux qui accusaient son système de donner dans la politique cécéeffiste ou dans le communisme.

Les dissidents ne seraient-ils pas ce que l'on appelle communément l'aile gauche, les radicaux? Or, l'histoire politique nous démontre que très fréquemment, sinon d'une manière habituelle, l'aile gauche finit par l'emporter sur les éléments modérés d'un parti. C'est d'ailleurs le fait des fermiers-unis de la Saskatchewan dont l'aile gauche triompha pour embrasser le mouvement de la C.C.F.

L'histoire se répétera-t-elle en Alberta?

L'avenir nous le dira, et peut-être plus tôt que nous le pensons.

J. V.

———:::———

Le communisme meurtrier

Selon un journal de Moscou qui s'intitule "La Troisième Internationale", les meurtres perpétrés par les communistes en Russie, se chiffreraient comme suit:

1 Famille Royale et 7 innocents; 28 évêques et archevèques; 6,775 prêtres; 6.575 instituteurs; 8,800 docteurs; 54,850 officiers; 260,000 soldats; 150,000 officiers de police; 48,000 gendarmes (détectives); 355,250 intellectuels; 198,000 ouvriers; 915,000 paysants.

C'est-à-dire plus de 2,000,000 de vies humaines immolées sur l'autel du Communisme et cela dans la seule Russie Rouge. De ce nombre 432,279 appartenaient à la classe instruite, et 1,571,000 étaient des ouvriers, des paysants ou des soldats.

De plus, l'Observatore Romano, le grand journal catholique de Rome, établissait récemment le bilan des assassinats du gouvernement communistes en Espagne. Les chiffres qu'il donne sont basés sur 200 lettres d'évêques et sur les dépositions de 188 prêtres et évêques espagnols qui ont cherché refuge à Rome. Selon ces témoignages le pourcentage des prêtres massacrés est de 50% et onze évêques ont été assassinés.

Ces Himalaya de crimes prouvent l'hypocrisie des formules humanitaires dont se gargarisent les agents recruteurs du communisme lorsqu'ils veulent embaucher nos ouvriers sans méfiance.

J.-F. Tétreau, ptre.
(Annales de la Tour des Martyrs)

Corruption de l'enfance en Espagne rouge

Depuis quelque temps les bateaux soviétiques qui rentrent d'Espagne rouge en URSS emmènent avec eux des enfants de prolétaires espagnols. D'après la presse étrangère, quelques milliers de ces enfants doivent déjà se trouver en Russie. Ceux-ci y sont éduqués aux frais de l'Etat soviétique qui forme la génération nouvelle de l'armé internationale du Komintern. Ces enfants sont initiés à toutes les finesses de la propagande révolutionnaire mondiale et de la terreur bolchévique. Ainsi, si la tentative faite aujourd'hui pour bolchéviser l'Espagne échoue, un nouvel essai tenté plus tard sera sûr de réussir.

Mais ce n'est pas seulement en Russi qu'on procède activement à l'éducation des enfants espagnols. A Barcelone un journal révolutionnaire pour enfants vient d'être créé pour inoculer à la jeunesse le poison communiste. La direction du journal a été confiée à un garçon de 10 ans qui n'a pour collaborateurs officiels que des enfants de moins de 14 ans.

Le terroriste Antonoff Ovseienko, envoyé par Moscou comme consul général investi de pouvoirs dictatoriaux, compte dans sont état-major non seulement des trateges militaires et des techniciens de la guerre civile, des propagandistes et des agitateurs, mais aussi quelques spécialistes du Komsomol. Ceux-ci ont pour tâche de guider les "petits reporters" dans leur travail et de préparer le terrain aux futures générations soviétiques espagnols.

———:::———

Encore la "Paix indivisible"

La presse communiste se déchaîne et publie tous les jours des appels en favur de la "paix indivisible", ce mot d'ordre de Moscou. La "Correspondance Internationale", organe du Komintern, commente longuement "cette politique qui doit triompher du fascisme" et qui "ne doit pas être défendue uniquement par des discours". Les quotidiens rouges de tous les pays font entendre le même son de cloche; et à juger d'après l'importance qu'ils lui attribuent, on peut déduire que c'est là un des meilleurs atouts de la Troisième Internationale. Pour déjouer cette manoeuvre, pour combattre le bolchévisme, il faut s'opposer à "l'indivisibilité" et empêcher les Soviets de participer aux négociations de paix européenne.

D'où vient le mal?

Le théâtre, le cinéma et la mode

XLVII

Conjointement avec la presse, et en connexion étroite avec elle, le théâtre, le cinéma et la mode, sont trois puissants moyens dont la Franc-Maçonnerie s'est servie et se sert pour corrompre les moeurs et fausser les idées.

Le théâtre a toujours été plus corrupteur que réformateur des moeurs; voyez Molière. Même les meilleures pièces de Corneille et de Racine, en surexcitant l'imagination, ont plus faussé d'idées qu'elle n'en ont donné de bonnes. Mais, autrefois, le théâtre était considéré comme une simple distraction, destinée à faire passer le temps, en amusant et en faisant rire. Aussi les comédiens étaient regardés comme des bouffons déclassés et tenus en marge de la bonne société.

A partir du milieu du XVIIIe siècle, la Franc-Maçonnerie a voulu faire du théâtre un instrument positif de corruption pour les idées et les moeurs et elle y a parfaitement réussi. Elle commença avec les pièces de Voltaire et de Beaumarchais, qui préparèrent la Révolution de 1793. Puis, sous son inspiration ou sous son influence, pendant tout le cours du XIXe siècle, a peu près toutes les pièces de théâtre, drames ou comédies, furent des attaques directes ou plus ou moins voilées contre la religion, contre la société, contre l'autorité, contre la famille, avec excitation à la license ou au dévergondage. Les moindres piécettes, du moment qu'elles étaient impies et immorales, étaient louées et exaltées comme des chef-d'oeuvre par les feuilles maçonnes ou maçonnisantes. Au contraire, on faisait la conspiration du silence sur les pièces honnêtes, si elles étaient vraiment bien faites; ou bien on les accablait de sarcasme et de ridicule, si elles prêtaient à la critique.

Les directeurs de théâtre, dont la plupart étaient frans-maçons, entraient complètement dans le jeu et refusaient les pièces honnêtes. Un jeune auteur de talent qui s'était fait refuser deux pièces bien faites, mais honnêtes, se décida, par dépit, à bâcler une pièce complètement inepte, mais complètement immorale. Elle fut acceptée avec enthousiame par le directeur, et par ... le public. Cela décida du genre de l'auteur. La galette d'abord, l'honnêteté ensuite, s'il reste de la place. C'est la morale moderne.

D'un autre côté, comédiens ou comédiennes, regardés autrefois comme des parias, furent loués et exaltés à l'égal des plus hauts personnages, par la presse jaune qui emplit ses colonnes de leurs faits et gestes, et livra leur conduite, plus ou moins scandaleuse, à l'admiration et à l'imitation d'un public avachi. Rien ne montre mieux la profondeur de la décadence dans laquelle est tombée la société contemporaine, que cette considération morbide accordée aux "Stars" du théâtre et du cinéma. Cela nous ramène aux pires temps de la décadence de Rome et du Bas-Empire où des révolutions s'opéraient pour les beaux yeux d'acteurs ou de cochers de cirque.

Quel que corrupteur qu'ait été le théâtre, sa malfaisance était forcément limitée par le nombre restreint des représentations et par le prix des places. L'apparition du cinéma, au commencement du XXe siècle, a permis à la Franc-Maçonnerie de mettre les leçons de corruption à la portée de tous. Ici, les représentations ne se donnent plus seulement le soir, mais à la longueur du jour, et pour des prix si modiques, que malgré la crise, chacun peut se payer sa petite leçon d'immoralité.

Les films vraiment bons sont rares; et il faut bien reconnaître qu'ils sont moins attirants que les autres. Ceux qui ne sont pas foncièrement mauvais représentent les pitreries d'un "Charlot" ou d'un autre vedette, et ne sont propres qu'à dégoûter la jeunesse de tout travail sérieux en lui donnant le goût des badauderies et de la paresse. La plupart sont franchement immoraux et enseignent le vice, non plus par simple description, comme dans les feuilletons et les reportages de la presse jaune, ou d'une façon un peu voilée comme au théâtre, où certains gestes ne seraient quand même pas tolérés, et où l'aménagement oblige à laisser beaucoup de choses se passer dans les coulisses. Le cinéma montre la chose et la manière dont elle peut se faire: c'est l'école d'application du crime et de la débauche. C'est depuis les représentations cinématographiques des enlèvements fictifs et des vols à main armée dans les films américains, que les enlèvements réels, les vols et les assassinats sont devenus des événements quotidiens dans la vie des Américains, et tendent à se répandre dans le monde entier. Et pour les autres points de la morale et de la vie sociale, il en va exactement de même: le cinéma est devenu le grand instrument de décomposition de la société contemporaine; et si les gouvernements ne se décident pas à le mettre à une censure ultra-sévère, il est en train d'amener le complet anéantissement d'une société déjà pourrie par la presse et le théâtre.

A ces causes de corruption, il faut ajouter les modes féminines. Les femmes ont toujours été les esclaves dociles de la mode qui, à toutes époques, les a faites se livrer aux excentricités les plus ridicules. Et nos féministes modernes, malgré leurs prétentions à l'indépendance, se soumettent humblement à tous les caprices de la mode, avec une docilité que n'ont pas connue leurs grand'mères.

La Franc-Maçonnerie, qui avait en vain cherché à s'emparer de la femme, comme elle avait fait de l'homme, s'est aperçue dernièrement que cette faiblesse du beau sexe lui donnait prise sur lui, pour le corrompre et le démoraliser, et même en faire un puissant instrument de corruption. En conséquence, elle a intronisé des "rois" de la mode. Ce sont des couturiers, à peu près tous juifs, ou du moins francs-maçons, dont la fonction est de lancer, à grand renfort de réclame, les modes les plus excentriques et en même temps les plus indécentes. Elles sont aussi nocives pour la santé du corps que pour l'innocence de l'âme. Mais les meilleures chrétiennes se croiraient déshonorées si elles ne s'y soumettaient pas. Pour obéir à ces modes stupides, elles ruinent leur santé, perdent toute pudeur, et deviennent des occasions perpétuelles de scandale pour ceux au milieu desquels elles vivent. Quand donc se décideront-elles à se rendre indépendantes de leur tyran séculaire pour se vêtir convenablement et assurer ainsi leur santé physique et morale!

UN SAUVAGE

———:::———

Les manoeuvres communistes au sein de notre classe ouvrière

Un moyen énergique de les réprimer

L'Ordre Nouveau dénonce le noyautage des unions internationales canadiennes poursuivi avec méthode et constance par les communistes. Si quelques mesure vigoureuse ne vient enrayer ce travail, c'est une grande partie de notre classe ouvrière qui sera bientôt sous la coupe des agents de Moscou. Mais quelle mesure efficace employer? Soumettre toutes les unions à l'obligations de "s'incorporer", c'est-à-dire d'avoir une existence juridique.

Cette mesure ne saurait être considérée comme attentatoire aux intérêts de la classe ouvrière. Elle donne au contraire à ses organismes naturels des pouvoirs étendus qu'ils n'auraient pas autrement, elle les place sur le même pied que les organisations professionnelles d'avocats, de médecins, etc. En retour elle les soumet à un certain contrôle légal qui n'a rien d'oppresseur et que peuvent seuls redouter les groupements subversifs qui s'exposent ainsi à être démasqués et dissous.

Les syndicats catholiques réclament cette "incorporation". S'ils veulent réellement abattre le communisme, nos gouvernants se doivent de l'imposer.

———:::———

Le communisme français en échec

De nombreux faits — et notamment les résultats des dernières élections partielles — prouvent que le communisme a subi en France un échec sérieux et qui semble bien définitif. Les masses ouvrières, un instant abusées par Moscou, se ressaisissent et abandonnent en masse le parti bolcheviste...

En Alsace et en Algérie notamment, des renseignements très sérieux et d'ailleurs contrôlés assurent que le parti communiste a perdu trente pour cent de son effectif depuis le mois de mai dernier.

La Farnce reprend devant le monde son véritable visage...

(Paroles de France)

———:::———

L'Exposition de Paris 1937

Son programme, son cadre

Une Exposition Internationale des Arts et Techniques de la Vie Moderne s'ouvrira, on le sait, à Paris en 1937, de mai à novembre pour une durée de six mois.

Son objet est de constituer une manifestation de concorde et de paix, en s'efforçant d'accroître entre les peuples non seulement les échanges économiqus mais encore les échanges d'idées et de sympathies.

Dans le domaine de la pensée et de la science contemporaine, aucun progrès réalisé n'y restera étranger.

Dans le domaine de l'industrie et du commerce, elle acceuillera toutes les formes d'activité.

Dans le domaine artistique et technique, elle mettra spécialement en honneur les métiers d'art et l'artisanat, en encourageant la collaboration étroite de l'artiste et de l'artisan. Elle tentera de favoriser l'éclosion de nouveaux styles et de démontrer que l'originalité et la finesse du goût, ainsi que la probité de fabrication peuvent se rencontrer dans l'objet usuel, dans le décor familial, que le beau et l'utile ne sont point incompatibles.

L'Exposition Internationale de 1937 se propose donc d'être la synthèse de tous les progrès accomplis par notre génération. Elle établira ainsi le bilan de la Civilisation universelle. Ce bilan renseignera chaque peuple, lui montrera sur quels points il doit faire porter son effort pour maintenir son rang ou pour ne conquérir un meilleur.

De même, chaque visiteur isolé, industriel ou commerçant, savant ou artisan, agriculteur ou artiste, pourra savoir, en quelques heures, où en sont les progrès de sa profession dans les autres pays et être en mesure d'apprécier exactement sa propre situation personnelle par rapport à ses concurrents. Quiconque produit, quiconque travaille, aura donc intérêt à visiter l'Exposition. Son programme es teonçu de façon qu'elle soit une vaste et claire leçon de choses, dont l'enseignement s'adresse à tous, et qui portera sur toutes les branches de l'activité humaine. Le but qu'elle désire atteindre est qu'après l'avoir visitée, nul ne puisse dire qu'il n'y a rien appris.

LExposition Internationale s'étendra sur les deux rives de la Seine, de la Place de la Concorde au Pont de Grenelle, sur un parcours de 3 kilom. 1-2. Son grand axe sera constitué par le Fleuve. Des jardins du Trocadero à ceux du Champ-de Mars, l'Exposition s'épanouira parmi la verdure et les fleurs. Renfermée dans Paris, L'Exposition Internationale sera comme un bijou dans le plus riche écrin.

Nous publierons désormais, chaque semaine, quelques articles sur l'Exposition ou certains communiqués qui donneront sur elle à nos lecteurs les renseignements les plus précis et les plus intéressants. Nous nous ferons enfin un plaisir de répondre à toutes les demandes de renseignements qui nous seront adressées sur l'Exposition à tous ceux, et nous savons qu'ils sont nombreux, qu iveulent aller en France en 1937, dans les conditions les moins coûteuses et les plus agréables qui soient.

———:::———

LE PRINCE CHICHIBU

OTTAWA, — Le prince Chichibu, frère de l'empereur du Japon, et son épouse, qui se rendront à Londres au mois de mai prochain pour le couronnement de Sa Majesté le Roi Georges VI, arriveront, accompagnés leur suite, à Ottawa le 3 avril, d'où ils partiront le lendemain pour New-York, où ils s'embarqueront pour Londres.

———:::———

Des cours aux Trois Pistoles

London, Ont., — L'université de London, Ontario, dirigera de nouveau cette année, aux Trois-Pistoles, une classe de français. Les cours dureront huit semaines et seront sous la direction du professeur N.-E. Jenkins. Les inspecteurs seront MM. les professeurs Kingston et Basset. Les visiteurs ontariens arriveront à destination en juillet.

Conférence

"Une traversée de l'Atlantique"

Causerie donnée sous le patronage de la Société St-Jean-Baptiste de Willow-Bunch

Par le docteur Arsène Godin

(suite)

Retocr

Pour mon retour d'Europe, j'acceptai la voie canadienne, c'est-à-dire celle du Saint-Laurent... jusqu'à Montréal. Ce fut une traversée très intéressante, parce que chargée d'incidents, d'imprévus, de dangers et j'en ai tout de même gardé un très bon souvenir.

Le Havre

Je m'embarquai au Havre, ville maritime française, située sur le bord de la Manche, à l'embouchure de la Seine. Elle est à 145 milles à l'ouest de Paris et compte 165,000 habitants. C'est la ville de France qui fait le plus d'échange avec l'Amérique. Cependant malgré son site joli, le port intérieur est peu profond, et souvent il faut attendre la crue du flot pour accoster ou repartir, ce qui cause parfois des retards.

Le 4 ou le 5 juillet, je me rendis au quai du "Scandinavian", bateau de la compagnie Cunard à bord duquel j'avais retenu une cabine pour le Canada. Et que faire pendant qu'on s'occupait de mes bagages? J'observai donc l'arrivée des passagers. Les uns paraissaient en pays conquis, tandis que d'autres s'avançaient craintifs; plusieurs avaient la larme à l'oeil pour un dernier adieu; quelques-uns tout excités prenaient une dernière dispute avec les chauffeurs français. Je me rappelle même la chicane entre un gros américain et un conducteur de taxi. L'Américain exaspéré montrait des muscles imposants, tandis que le petit Français le harponnait de sa langue bien pendue... La victoire resta à l'esprit, mais c'était du plus haut comique.

Avant le départ, je rencontrai plusieurs passagers de langue française. Entre autres, le chansonnier Albert Larrieu qui venait, accompagné de ses deux interprètes, les artistes Ariel France et M. Dupras, faire une tournée de concerts au Canada, Madame et M. Georges Tanguay, compositeur en musique et grand organiste canadien, qui rentraient au pays après un séjour de cinq années d'études à Paris; M. Tétreault, gradué des sciences politiques; M. Forest, gradué en littérature à la Sorbonne; M. l'abbé Beaudet, qui porte dans les lettres canadiennes le nom d'Henri d'Arles, et nombre d'autres. La traversée du côté passagers s'annonçait donc très intéressante.

Mais l'homme propose et Dieu dispose. Quelques heures après, le roulis commença à se faire sentir assez fortement pour envoyer se coucher à bonne heure plus d'un gai luron et le matin, qui succéda à la nuit mouvementée, trouva le plus grand nombre avec la langue épaisse et quelques-uns déjà malades.

En Angleterre

Le lendemain, nous faisions escale à Southampton, Angleterre. Deux heures avant d'atteindre ce port, le bateau double la pointe de l'Ile de Wight qui offre de ce côté des pentes douces, couvertes de champs fertiles. Plus loin se montre un promontoire de collines boisées où s'élèvent plusieurs châteaux. Enfin, c'est le bel estuaire appelé "Southampton Water". Sur les deux rives, se dressent de jolies maisons de campagne, entourées de jardins anglais, de parcs, de prairies.

La ville de Southampton qui compte 110,000 habitants, est admirablement située au fond de la "Southampton Water", au confluent de deux rivières. Le trafic, très dense, annonce que nous sommes à la porte d'un grand pays commercial. Des heures durant, on décharge les marchandises tandis qu'on en charge d'autres à l'autre bout du même pont. Des passagers nous quittent, remplacés par d'autres qui viennent grossir l'effectif car notre bateau qui se dirigea, sans arrêt, jusqu'au Canada, est rempli à pleine capacité.

Sur le soir, nous quittions l'Angleterre et bientôt disparaissaient, noyées dans la brume, et la terre et la silhouette des montagnes. Des jours après des jours nous ne verrons plus que le ciel et l'eau.

Le commencement du voyage fut admirable, belle température, passagers bien portants, appétit ouvert, entrain sur les ponts pour les jeux de toutes sortes. Seul notre ami Forest atteint du mal de mer au départ d'Angleterre continue à garder le lit avec, pour distraction, des haut-le-coeur chaque fois qu'il se lève la tête de dessus son oreiller.

En quête de popularité

Chacun s'amusait et prenait son plaisir où il le trouvait et à ce sujet un bon vieux Canadien surtout attira mon attention. Il avait soixante-cinq ans, revenait de faire seul son tour d'Europe et recherchait encore le succès de la vie sociale. Il se rasait tous les matins, changeait d'habits deux à trois fois par jour, multipliait auprès des dames les amabilités et les attentions d'une galanterie peu séante à son âge. Aussi, comme on peut s'y attendre, la popularité la plus soudaine lui fut acquise dont plusieurs s'amusèrent. Mais lui s'y laissa prendre au point de se croire l'homme le plus en vue et le plus chic du bateau, l'être adoré, la coqueluche des femmes. Il n'en était rien cependant et je me rappelle entre autres une jolie française d'un certain âge, surnommée la Mascotte par Larrieu et qui ne savait trop comment se débarrasser de cet adorateur peut-être un peu sénile. La Providence vint à son secours.

Une Tempête

Après deux jours et demi de navigation, voici en effet que de jeunes matelots se mirent à visser les hublots des cabines, à fixer solidement aux parois les objets mobiles qu'ils rencontrent, puis on tend des cables sur certains ponts, on ferme soigneusement les portes. Que se prépare-t-il, nous demandions-nous? Les matelots font tout ce travail en silence et sans hâte, les machines marchent toujours et le capitaine est à son poste, mais les stewards des ponts et les éclaireurs à la proue sont habillés plus chaudement, le bateau tangue de plus en plus. Et puis, instinctivement les gens se réfugient à l'intérieur, les uns au café pour prendre un petit cordial, les autres au salon où les prophéties battent leur plein sur les événements qui s'annoncent, car tous ont fini par comprendre que nous allions avoir une tempête.

Déjà, du lointain de l'horizon, le vent pousse les vagues qui se bousculent les unes sur les autres, se gonflent en montagnes, ou creusent des abimes sans fond, notre bateau plonge et roule d'une façon inquiétante. Les chaises glissent sur le parquet et les passagers sentent les uns après les autres le besoin d'aller à leurs cabines. Mais s'y rendre n'était pas une mince affaire, on avait beau se tenir aux rampes, s'appuyer aux murs des corridors, des secousses se produisaient tout à coup qui faisaient perdre l'équilibre et enlevaient le goût d'aller plus loin.

Je devais, pour me rendre chez moi, traverser un petit salon, je le trouvai rempli de malades. Les uns étendus sur des sofas, d'autres sur des chaises, d'autres enfin assis sur le parquet à la manière des femmes chez les Sioux. La tempête venue soudainement avait rendu tout le monde malade presque en même temps de sorte que le docteur du bord et ses aides étaient débordés. Tout ce monde n'était bon qu'à jeter au lit ou à l'eau, car le mal de mer rend inerte et sans souci, les moins atteints seuls ont le courage de se lamenter avant de tomber dans le désespoir. Quelques-uns font une vraie maladie. C'était le cas de notre ami Forest. Je lui donnai des remèdes pris à la pharmacie, mais comme le soulagement procuré ne dura pas longtemps, j'obtins du Dr Bacon, médecin en chef, la permission d'entrer mon malade à l'hôpital du bord. Avec l'aide d'un compatriote, les brancardiers étant tous occupés, je transportai moi-même l'ami Forest à l'hôpital du bateau, coin privilégié avec toit fait de grandes lames de verre qui s'ouvrent automatiquement pour donner à profusion le grand air marin aux malades dont ils ont tant besoin. Le service hospitalier, sur ces océaniques, est très bien organisé, ce qui fait que ces petits hôpitaux sont gais, confortables.

De retour à ma cabine j'entends un bruit singulier, comme la chute d'un corps chez mon voisin. J'y vais et je frappe. Pas de réponse. J'ouvre la porte et j'aperçois le vieux galant canadien que je vous ai présenté tout à l'heure, agenouillé devant l'une de ses malles béante. Il cherchait laborieusement quelque chose en-dessous d'une pile de linge pêle-mêle. Que faites-vous là, lui dis-je? — Je cherche mon chapelet, et je ne puis le trouver. Pourquoi votre chapelet, repris-je, c'est le moment du café et du bal, faites plutôt votre toilette! Docteur, je vous en prie, ce n'est pas le temps de faire des farces, nous ne savons où nous allons en ce moment. Je laisse là mon vieux compatriote claquant des dents et plongé dans la dévotion. Je le revis après la tempête, il ne pensait plus à son chapelet, il était retourné à ses anciennes amours qui durèrent jusqu'à Montréal où il nous dit adieu, des sanglots dans la voix et la larme à l'oeil.

L'Académie Française

A notre départ d'Angleterre, Larrieu avait obtenu de grouper à la même table tous les passagers de langue française (une vingtaine), et y avait placé en évidence une pancarte portant ces mots: "l'Académie Française". Or, depuis le début de la tempête les académiciens se faisaient rares, une dizaine de personnes, à peine, pouvaient aller à table. Avouons du reste que la difficulté était grande. Toute la vaisselle était fixée dans des cercles de bois, mais c'était pour s'y rendre ... Je me rappelle, par exemple, qu'à l'un des repas, le bateau tanguait tellement qu'une femme portant dans ses bras sa fillette perdit l'équilibre dans l'allée et se mit à glisser. Je fus assez heureux pour saisir l'enfant au passage, mais la pauvre mère alla s'échouer au pied d'une colonne où elle se blessa.

Nous avons été ballottés ainsi durant trente-six heure. Notre bateau pourtant lourd était soulevé par des vagues monstres comme un copeau sous la rafale et chaque fois que l'avant plongeait, l'hélice qui sortait de l'eau faisait entendre des sifflements d'enfer. Les vagues frappaient au flanc comme des béliers et bondissaient sur les ponts. Les dommages matériels ne furent pas graves, mais plusieurs passagers reçurent des blessures. La tempête cessa vers le soir, la nuit fut calme, et, le lendemain matin, quand le capitaine entra dans la salle à manger, portant sur sa figure la fatigue de ces 36 heures angoissantes, tout le monde l'applaudit chaleureusement.

La brume et la sirène

Il le méritait bien, car son dur devoir n'était pas fini; après la tempête, la brume. La sirène criait à toutes les trois minutes et on avait arrêté les machines à quatre heures du matin.

Sorti sur le pont, je constatai que la température était très froide et le brouillard épais, pénétrant comme en certains jours d'hiver à Paris. Notre bateau flottait au gré des vagues. La situation n'était pas très rassurante car nous étions entourés de banquises de glace et la sirène avait un son lugubre. A la longue cependant, nous nous soumes habitués au danger et quoique l'arrêt ait duré 48 heures, le moral des passagers se maintint très bon.

Le 14 juillet

La deuxième journée de brouillard qui se trouvait être le 14 juillet, fête nationale des Français, fut agréablement passée. Le soir, banquet organisé par le groupe de l'Académie française, pendant lequel on but le champagne à la santé de la France et du Canada français. Tous y allèrent de leur petit discours. L'abbé Beaudet (Henri d'Arles) cisela un vrai bijou et Larrieu fit une improvisation brillante où la finesse ne manquait pas de piquant. Chacun reçut du célèbre chansonnier un bouquet de fleurs, mais parfois, les fleurs avaient de subtiles épines.

A cinq heures du matin, les machines sont mises en mouvement. Les passagers, réveillés par le bruit inaccoutumé, sont heureux, tout danger semble disparu. Mais, qu'y a-t-il donc?... voici tout à coup les moteurs qui s'arrêtent et l'on a l'impression, quand le mouvement est rétabli, que le bateau recule, il recule, en effet, puis stoppe quelques heures.

Plus tard, j'appris d'un officier, ce qui s'était passé. Le matin le bateau était parti à petite vitesse, sur l'ordre du capitaine qui croyait la route libre, mais les éclaireurs avaient tout à coup vu surgir à deux cents verges une grosse banquise. Grâce à l'exécution rapide des ordres transmis, la collision fut évitée. Cependant, je n'oublierai jamais que n'eût été la prudence de la vigie, notre bateau aurait eu le sort du Titanic qui coula en quelques heures après s'être éventré sur une banquise.

Les banquises

Les banquises très dangereuses sont légion au commencement de l'été sur les bords américains de l'Atlantique, il ne sera donc pas sans intérêt de nous y arrêter un peu. Disons tout d'abord que ce sont des masses de glace détachées des glaciers.

Les glaciers sont de véritables fleuves de glace qui descendent des montagnes à neige éternelle. Sur les sommets de ces montagnes, la neige s'accumule sans cesse sur une épaisseur de plusieurs centaines de pieds et, sous l'effet de son poids descend vers la mer. La température, en variant, fait dégeler et geler cette neige qui devient bientôt une glace compacte et transparente.

Or, ce fleuve, glacé maintenant, continue sa marche vers la mer, et quand il arrive à l'eau, la marée le brise en tronçons immenses. Ce sont les banquises. Chaque année, le courant de la mer du nord en arrache un grand nombre des montagnes de l'Arctique et les amène non loin de Terreneuve où peu à peu les roches et la terre qui se sont détachées des banquises auraient créé ce qu'on appelle les Bancs de Terreneuve.

Mais les banquises qui passent plus au large, plus loin du Gulf-Stream, prennent du temps à fondre et elles flottent des jours et des jours comme des petits champs de glace qui réfléchissent les rayons du soleil durant le jour, mais qui sont un grave danger pour la navigation par des temps brumeux ou durant la nuit.

J'en ai vu qui auraient dû avoir plus de mille pieds par cinq ou six cents pieds et qui sortaient de l'eau de cent cinquante à deux cents pieds. Or, calculé scientifiquement, on prétend qu'un morceau de glace qui émerge d'un pied en a huit sous l'eau. Vous voyez par conséquent l'étendue et la pesanteur illimitée d'une banquise et comment il se fait qu'un bateau ne peut résister au choc quand il le frappe.

Heureusement pour nous, la Providence nous a préservés, et, par une température devenue idéale, nous voguions à toute vitesse vers Terreneuve que nous allions voir au lever du soleil le lendemain. Quant à moi, je me couchai ce soir là avec la résolution de me lever à temps pour observer, à l'aide d'une longue-vue gracieusement mise à ma disposition par un officier, cette Terreneuve qui annonçait le golfe Saint-Laurent, la terre, — le Canada.

à suivre

Choses et autres

A la gloire des missions françaises

Raoul Follereau, président de la Ligue d'Union Latine vient de publier une très intéressante brochure sur les Missionnaires français à l'étranger. (1)

On nous narre dans ces pages la vie d'une française, Soeur Lucie, décédée sur la côte de Coromandel dans l'Inde à l'âge de quatre vingt six ans, après cinquante neuf ans d'apostolat missionnaire...

Ecoutons-le: "Elle était entrée au noviciat à 21 ans et dès 1871 elle partait pour les Indes. Après avoir enseigné quelque temps, elle fut chargée d'inaugurer un nouvel apostolat, celui de "baptiseuse ambulante". Et c'est ainsi qu'elle partit presque seule, au milieu de peuplades hostiles et fanatiques, avec une vieille voiture qui lui servait à la fois de dortoir, de salon, de dispensaire et de chapelle. Son bagage? Une couverture, un oreiller et deux paires de souliers, dont les fourmis blanches ne tardèrent pas à se régaler. Deux boeufs à bosse rouge, conduits par un Indien, l'emmenèrent ainsi vers l'inconnu, portant avec elle les saintes ressources de la vie. Et pendant 56 ans, sans interruption, sous le soleil torride, à travers les cyclones, sans craindre les mauvais accueils, les colères, voire les haines, elle est allée de case en case, soigner, guérir, réconforter, puis apporter, comme une conclusion de lumière à tant de charité, le baptême qui donne la vie Eternelle. De chacun de ces nouveaux baptisés, elle inscrivait le nom sur un vieux cahier et puis elle repartait, vaillante, joyeuse, heureuse... Mais l'âge vint. Elle dut un beau jour renoncer aux grandes randonnées, aux merveilleuses aventures inconnues. D'autres prirent sa place auquelles elle disait en souriant: "Courage! je fus plus heureuse dans ma vie que si j'avais été reine d'Angleterre!" Puis, avant de fermer les yeux, elle ouvrit ce cahier et sur l'ordre de ses supérieures, fit le total des baptêmes qu'elle avait répandus à travers ce monde merveilleux. Il y en avait 44,000.

Alors, elle put mourir, et mourut en souriant, sûre des 44,000 âmes qui priaient pour elle...

C'est cela la France!

(Paroles de France)

(1) en vente à la Ligue d'Union Latine, 96 rue Erlanger, Paris 16 Prix 5 fr.

—:::—

John McCormack quitte la scène

NEW-YORK.— Le ténor irlandais renommé John McCormack, qui a remporté d'éclatants succès dans l'univers entier, se retire définitivement de la scène. L'artiste a annoncé sa décision, il y a quelques jours, à Buffalo (U.-Y.) où il donnait son avant dernier concert. Il donnera un dernier concert à Dublin, devant ses compatriotes.

Mgr Provencher

Un article de la "Croix" par le chanoine Garnier

PARIS.— Le journal *La Croix* a consacré une longue étude à "Un grand évêque de l'Ouest canadien: Monseigneur Provencher".

L'auteur, le chanoine Garnier, retraçant la vie et les oeuvres de l'illustre prélat, s'est attaché dès l'abord à fixer la place de Mgr Provencher parmi les évêques à qui ont doit l'évangélisation de l'Ouest, au cours du siècle dernier.

"Parce que d'illustres évêques français ont immortalisé leur nom dans l'apostolat de l'Ouest et du Nord canadiens, écrit le chanoine Garnier, citant les noms de Grandin, Grouard, Joussard parmi les morts et Breynat, Turquetil, Bunoz, parmi les vivants, ce serait une grave erreur de croire que le début même de cette évangélisation du Canada français n'ait pas joué le rôle qui lui convenait et n'ait pas eu ses missionnaires et même ses évêques." Citant longuement et résumant l'ouvrage que Donatien Frémont a consacré à Mgr Provencher, l'auteur de l'article de la Croix ajoute:

"C'est le premier de ces évêques, Mgr Provencher, qui vient de trouver son historien, historien probe, consciencieux, bien informé, dont l'oeuvre est aussi belle que bonne, en la personne de Donatien Frémont."

—:::—

Population de la Chine pour 1936

NANKIN, — La population de la Chine à la fin de 1936 était de 466,-785,856. Le ministre de l'Intérieur qui a annoncé cette nouvelle a déclaré que la population chinoise était de beaucoup la plus grande de toute contrée indépendante unifiée dans le monde."

—:::—

La bénédiction de Dieu est sur les familles où l'on se souvient des aïeux.

F. Ozanam.

'Une de perdue deux de trouvées"

(G. de Boucherville) Illustrateur: Jules Paquette

Editeur: L'Association Catholique des Voyageurs de Commerce Section des Trois-Rivières.

La cour entendit le jour suivant, la cause du docteur Rivard. L'accusé y parut avec l'air de solennité qu'il était capable de revêtir dans les grands jours. C'est en vain qu'on produisit les témoignages incomplets et plus ou moins vagues de Jérémie et de la femme Coco, le principal témoin de l'affaire, Pluchon, était absent. Le docteur avait flairé juste en travaillant à sa rapide évasion. Au matin du procès, Pluchon parti en mer, fut évidemment introuvable.

Et le soir de ce jour tant attendu par tous les amis et toutes les connaissances de Pierre de St-Luc, ce jour qui devait voir triompher enfin la justice et le droit contre l'infâme docteur, Sir Arthur et sa fille lisaient dans le journal que, faute de témoins positifs, la cause du docteur Rivard était gagnée. Le docteur sortait indemne du tribunal, et de la prison, protégé par un bref de la cour, que les avocats, en termes de loi, nomment "Nolle Prosequi".

Quant à Pierre, il ne put s'empêcher de trouver les tribunaux humains bien partiaux et bien faciles à corrompre, mais il ferma les yeux sur la conduite de Rivard, laissant à Dieu le soin de le juger selon son mérite. D'ailleurs, cette cause étant finie, un seul problème existait pour lui: retrouver sa mère au plus tôt. Avant de partir pour le Canada Pierre voulut visiter une fois encore son habitation de St-Charles. Il partit en carosse, amenant avec lui Sir Arthur et Mlle Clara.

LA POLITIQUE

LE BUDGET . . .

(Suite de la première page)

te publique, quoique le discours affirme l'effort continue pour obtenir un rabais du taux d'intérêts.

Le budget prévoit un déficit approximatif d'un million et trois quarts, sans entrer en ligne de compte les subsides supplémentaires promis par le fédéral. Le déficit, l'an dernier, était de $929,974; celui de cette année sera plus élevé.

Du fonds alimenté par la taxe de vente, le gouvernement se propose de prêter aux districts scolaires jusqu'à concurrence de $200,000 pour leur permettre de payer les notes promissoires, qui tenaient lieu de salaires aux instituteurs. Ce revenu, prévoit-on, suffira à couvrir au moins 25 pour cent de ces notes en circulation dans la zone asséchée.

L'évaluation de la production agricole atteint le chiffre approximatif de $181,395,000, pour l'année 1936, comparativement à $158,538,000, en 1935—d'où une augmentation de $25,000,000.

Déficit

Le revenu du compte courant pour l'année terminée le 30 avril 1936 était de $16,124,689.00, dit le premier ministre; les dépenses se montaient à $17,054,663.26; ce qui constituait un déficit de $929, 974,26. Un million de plus que les prévisions; toutefois c'est le plus petit déficit depuis 1929-1930, sauf en 1932-1933 alors qu'il était de 578,000.

Les déficits pour le compte de revenus accumulés depuis 1930 jusqu'au 30 avril 1936 représentent la somme de $15,587,875.

D'après les indications actuelles pour le présent exercice financier le déficit dépassera celui de l'an dernier. D'ou il ressort, que d'après les conditions actuelles, il faut une augmentation de taxe pour rencontrer les frais des services gouvernementaux, si ces services doivent continuer.

Les estimé, à l'étude, prévoient une double augmentation dans les revenus et les dépenses. Le gouvernement maintiendra l'acte du revenu public avec sa fin propre et imposera une taxe de vente pour aider l'éducation.

Augmentation de l'octroi scolaire

A l'aide de cette nouvelle taxe, il sera possible d'augmenter les octrois scolaires à partir du 1er juillet prochain, afin de permettre aux districts scolaires de rembourser les arrérages de salaires aux instituteurs jusqu'au 1er janvier 1935.

Le budget propose aussi au vote la somme de $500,000 pour les chemins et une augmentation des allocations aux hôpitaux, aux pensions du vieil âge et au soin de l'enfance.

D'autres subsides

Les estimés ne tiennent aucun compte des subsides fédéraux. Rien de défini à cet effet, puisque le gouvernement d'Ottawa ne fera aucun prêt avant d'avoir reçu le rapport de la Banque du Canada qui enquête actuellement sur les conditions financières des trois provinces de l'Ouest.

Les contribuables

Le nombre des individus qui paient des taxes en Saskatchewan est de 7,388 comparativement à 11,650 en Alberta et 14,413 au Manitoba. 392 corporations, au Manitoba, ont payé la taxe fédérale du revenu sur $7,864,816; 418 corporations, en Alberta, ont payé la taxe du revenu sur $8,549,515, tandis 319 corporations ont payé la taxe sur un revenu de $911,748, en Saskatchewan.

Pour cette raison la somme produite par les taxes en Saskatchewan est moindre que celle des autres provinces du Canada. La province, avec une taxe relativement plus élevée que celle du Dominion ne percevra qu'environ $300,000.

Coût de l'assistance

Le montant total dépensé par la province pour fins de secours et d'assistance à l'agriculture depuis le 1er septembre 1929 jusqu'au 31 décembre 1936 est de $102,162,473, sans compter les dépenses des municipalités à même leurs propres fonds et les $4,000,000 dépensés pour les grains de semence et les frais de semailles, argent qui fut prêté par les compagnies de prêts ou obtenu par des emprunts municipaux. De ce montant, $29,556,473 ont été payés par le gouvernement et $4,934,104 représentent le repaiement par des individus et des municipalités, ce qui laisse à la province $67,671,895. De cette somme on doit déduire $8,997,838 avancés par le fédéral sur le compte de 1934-1935 pour secours. Ce montant qui représente des comptes de la trésorerie de la province, seront effacés par le fédéral.

La moyenne des frais encourus par la Saskatchewan pour secours aux individus et aide à l'agriculture durant les dernières années est d'à peu près $10,000,000 par année.

Dépenses de $16,000,000

La somme dépensée à cette fin au cours de l'exercice financier de 1935-36 est, déduction faite d'allocations fédérales et de remboursements, de $16,402,833. Les dépenses pour l'assistance publique pour le présent exercice financier, au 31 décembre, étaient de $9,597,430 — déductions du fédéral et remboursements y inclus, il reste un montant de $4,288,975.

Le montant effacé par le fédéral, à la suite de l'entente pour redressement des dettes, est de $18,000,000 — Mais, même après cette concession du fédéral, la province a encore, pour cet item, la somme énorme de $40,000,000.

Problème national

La province, dit Patterson, ne doit pas être mise sur le même pied que les autres. Aucune d'elles n'a été si sérieusement affectée par la sécheresse. Cette calamité devrait être considérée comme un problème national.

La dette provinciale

La dette provinciale, à la date du du 16 juillet, 1934 était de $154,155,519.69—Mais ce montant ne donne pas le chiffre exact ajoute Patterson — La dette totale, à ce moment, était de $160,757,145.10. La dette publique, totale, atteignait, le 31 décembre dernier, la somme de $198,588,051.47. Déduction faite des prêts de secours du fédéral, il reste $189,590,213.39— A cette somme il faut ajouter des comptes nonpayés au montant de $2,177,443.62 —Donc la dette publique, au 31 décembre dernier, était de $191,767,657.01. L'accroissement de la dette est dû au secours et à l'assistance, qui représentent la somme de 21 millions, et au déficit sur les comptes courants qui se chiffrent à 5 millions.

Les bons

Le premier ministre expliqua assez longuement la question des bons émis par le gouvernement. Ces bons sont un contrat conclu entre le gouvernement et les individus à un taux fixé et à une échéance déterminée. Il déclara que le gouvernement fera honneur à ce contrat. Il explique ensuite comment s'opère le remboursement de la dette, c'est-à-dire par le rachat des bons et l'émission d'autres bons, garantis par le fédéral et à des taux d'intérêt moins élevés.

Il dit que cette question du remboursement de la dette publique par l'émission de nouvelles obligations a fait le sujet d'un vif débat lors de la conférence interprovinciale, mais sans aucun résultat bien arrêté et bien déterminé.

Le premier ministre dit que pour le moment il n'est possible de songer au remboursement.

Faute du passé

Le premier ministre déclara que nous payons une faute du passé, à savoir dans la colonisation des premiers jours et dans l'industrialisation de la production du blé durant la guerre.

Des milliers d'assistés

Durant les sept dernières années, la Saskatchewan a dû faire l'expérience de difficultés et de désappointements plus nombreux et plus ardus qu'en aucune autre province. Des milliers de gens, autrefois prospères, vivent aujourd'hui de l'assistance publique. Des dettes colossales ont été contractées pour venir en aide aux particuliers et à l'industrie agricole. Les gouvernements, les municipalités, les écoles ont porté de pesants fardeaux, mais, considérant les conditions, ils s'en sont assez bien tirés.

La province et les individus ont une rude tâche sur les bras, mais la situation n'est pas désespérée. Le Canada émerge de la dépression et la Saskatchewan sentira les bienfaits de la recouvrance, lorsque la production agricole reprendra la normale.

REVENUS ET DEPENSES

D'après les estimés présentés en Chambre par M. Patterson, premier ministre de la province.

REVENUS

Revenus sur compte du capital	$ 446,100
Système du téléphone	2,250,000
Loi de secours à l'agriculture	33,000
Pension de retraite	120,000
Subsides fédéraux	2,120,084
Fonds d'éducation	2,483,000
Trésorerie	5,619,500
Ministère du procureur	694,300
Ministère du secrétaire provincial	1,457,075
Ministère d'assurance	83,125
Ministère des travaux publics	355,670
Ministère de la voirie	3,925,300
Ministère de l'instruction	177,485
Ministère de l'agriculture	93,900
Ressources naturelles	684,000
Ministère des affaires municipales	27,600
Droits des bureaux locaux du gouver	6,000
Assemblée législative	500
Imprimeur du roi	9,000
Ministère de la santé	57,200
Bureau de la protection de l'enfance	10,000
Bureau de publication	600
Contrôle du lait	13,470
Total	$20,666,909

DEPENSES

	Appropriations	A être votés
Lois	$ 100,300	$ 46,650
Conseil exécutif	1,000	79,910
Procureur	18,000	852,568
Secrétaire provincial		25,800
Trésorerie	7.135,710	497,050
Trésorerie (au capital)		230,000
Travaux publics (au revenu)		1,295,041
Travaux publics (au capital)		93,100
Chemins (au revenu)		1,648,075
Chemins (au capital)		75,000
Education	235,750	3,241,819
Agriculture		365,966
Secours à l'agriculture	17,000	16,000
Affaires municipales		148,357
Bureaux local du gouvernement		28,623
Santé publique		1,564,120
Ressources naturelles		576,815
Bureau de protection de l'enfance	805,000	625,056
Assurances		10,000
Imprimeur du roi		21,695
Bureau de publication		42,850
Commission du service public		8,726
Loi des pensions	248,654	
Bureau du contrôle du lait		13,470
Téléphones		2,298,000
Administrations des immeubles pour les faibles d'esprit		24,785
Total	$8,561,414	$13,829,476
Grand total		$22,390,290

Inspection des terres

Les représentants de la restauration de l'agriculture étudieront les conditions dans quatre régions

REGINA.— Les représentants de l'agriculture, en cette province, feront au printemps l'inspection des fermes dans quatre districts, d'après une déclaration de John Vallance, un des officiers, récemment de retour d'Ottawa, où il eut une entrevue avec M. Gardiner, ministre de l'agriculture.

Le but de cette inspection est de déplacer les fermiers qui seraient installés sur des terres impropres à la culture et de les réinstaller ailleurs où le terrain est plus fertile. Lors de sa dernière visite en Saskatchewan, M. Gardiner a insisté sur la nécessité de déplacer les fermiers en certains endroits de la zone desséchée pour les installer sur de meilleures terres. L'inspection projetée au printemps serait un premier pas vers la réalisation de cette idée.

L'inspection sera générale, elle s'étendra aux dettes des fermiers, à l'accessoire de la ferme, à la situation du bétail, etc.

Les districts choisis pour l'inspection sont ceux situés au sud-est de la province, au sud de la Frenchman River à la frontière et à l'ouest de Cypress Lake; au sud-est de la province, dans la région Souris- Estevan et deux sections nord-est, une entre Matador et Beechy et l'autre au nord de Kerrobert.

Après son entrevue avec M. Gardiner, M. Vallance a confirmé le rapport que $2,000,000, dans les estimés fédérales, seraient consacrés pour fins de réhabilitation de la ferme dans l'Ouest.

POLITIQUE FEDERALE

Etablissement d'un service aérien transcanadien

Les administrateurs provisoires de la "Corporation des lignes aériennes Trans-Canada" — Capital autorisé de $5,000,000

Monopole du transport aérien trans-canadien — Le gouvernement canadien aura le contrôle du capital de la société par l'intermédiaire des chemins de fer de l'Etat

OTTAWA. — Le ministre du Transport, M. C.-D. Howe, a fait adopter la résolution d'un bill établissant un service aérien transcanadien. La résolution se lit comme suit: "Qu'il y a lieu de présenter un projet de loi pour constituer en corporation une société devant être connue sous le nom de Compagnie des transports aériens du Canada, qui possédera l'autorité d'établir et de maintenir des routes et des services aériens à travers le Canada et de régler des affaires connexes; pour autoriser le gouvernement à passer un contrat avec la société afin de prescrire l'organisation et le fonctionnement de ces services et routes, y compris le transport des passagers, des marchandises et des dépêches, et le versement d'une subvention à la société, et l'administration et l'entretien par l'Etat de champs d'atterrissage d'urgence et d'autres services déterminés; et pour autoriser le gouvernement à acquérir, à discrétion, et à payer toutes les parts du capital social de la société; et pour autoriser, de plus, la Commission des chemins de fer à fixer les tarifs à être versés à la société pour ses services."

Dans le texte du bill, cependant, la société ne s'appelle pas la "Compagnie des transports aériens du Canada", mais la "Corporation des Lignes aériennes Trans-Canada". Les administrateurs provisoires de la société sont: V.-I. Smart, sous-ministre du Transport; R.-K. Smith, directeur du service de la Marine; C.-P. Edwards, directeur des Services aériens; E.-B. Jost, surintendant des Canaux, et F.-M. Maclennan, comptable. Le siège social de la société sera à Ottawa "ou dans toute autre ville que les administrateurs peuvent choisir".

Le capital autorisé de la société sera de cinq millions de dollars, réparti en actions de cent dollars chacune. Les actions du capital social sont offertes aux C.N.R. et dans le cas où les chemins de fer de l'Etat ne souscriraient pas à toutes les actions, les actions non souscrites seront offertes "aux autres personnes, approuvées par le ministre, qui se livrent à l'aviation ou y sont intéressées".

Il en coûtera $1,750,000 pour acheter le matériel nécessaire à la société: on constituera une réserve de $2,000,000 pour défrayer le coût des futurs développements et les frais d'opération seront de $1,000,000 par année. M. Howe, en présentant sa résolution, a déclaré qu'il importe d'organiser l'entreprise au plus tôt, à cause du projet de transport aérien transatlantique entre l'Angleterre, l'Irlande et le Canada. La part du Canada dans le service transatlantique sera de $1,250,000.

Ce n'est pas l'intention du gouvernement d'acquérir directement le capital de la société; il en aura le contrôle par l'intermédiaire des chemins de fer de l'Etat. La société jouira d'un monopole du transport aérien transcanadien.

Le bill a été adopté en première lecture.

Les grève sur le tas

Tous les pouvoirs du gouvernement fédéral seront employés pour empêcher qu'elles deviennent de pratique courante, déclare M. Lapointe.

OTTAWA.— Tous les pouvoirs du gouvernement fédéral seront employés pour empêcher que les grèves sur le tas deviennent de pratique courante au Canada, a déclaré le ministre de la Justice, M. Ernest Lapointe, en réponse à une question de M. Norman McLarty, libéral d'Essex-Ouest. M. Lapointe a déclaré que la grève sur le tas était tout à fait illégale.

"La grève sur le tas, a dit le ministre, est faite par des employés d'une usine, ou d'une autre entreprise industrielle ou commerciale, qui, ayant légalement pénétré sur la propriété en rapport avec leur travail, y demeurent illégalement et prennent possession de cette propriété et la retiennent par la force contre la volonté des propriétaires et employeurs;

"Une grève sur le tas serait tout à fait illégale et non seulement tendrait à détruire le respect de la loi et de l'ordre, mais, si on la faisait sur une grande échelle, ruinerait probablement les affaires et l'administration du pays.

"Une telle grève aurait aussi pour effet de soulever une émeute et un désordre public, ce qui est contraire aux vues du travail organisé au pays. Il existe, en Canada, des moyens légitimes d'obtenir le redressement des griefs.

"On ne doit pas permettre la mise à l'essai de la grève sur le tas au pays. L'administration de la justice relève sans doute des autorités provinciales et ces dernières en sont entièrement responsables mais le gouvernement fédéral est prêt à utiliser toutes ses ressources et ses agences, jusqu'à la limite de sa juridiction, pour faire disparaître cette méthode illégale de faire la grève.'

Le chomage au fédéral

Le maire de Winnipeg dit que le gouvernement central devrait se charger seul de cette question

MONTREAL.— Dans une entrevue accordée à la presse, M. le Dr Fred-E. Warriner, maire de Winnipeg, a déclaré que le chômage et la crise constituaient des problèmes aussi graves que la guerre.

Le maire de Winnipeg a assisté à la conférence des maires et retourne maintenant chez lui. Il est d'avis que le gouvernement fédéral devrait se charger seul de la question du chômage.

89 Canadiens enrôlés dans l'aviation anglaise

OTTAWA.— Depuis le 1er janvier 1935, 89 Canadiens se sont enrôlés dans l'aviation anglaise, en passant par l'intermédiaire du ministère de la Défense nationale du Canada, a déclaré M. Ian Mackenzie, en réponse à une question de M. O.-N. Elliott, crédisiste de Kindersley. Il est toutefois impossible de déterminer le nombre de Canadiens qui se sont enrôlés directement.

Le service militaire à l'étranger

Le bill Lapointe abrogeant la loi impériale et y substituant une loi canadienne — Les Canadiens déjà engagés dans la guerre civile d'Espagne — M. Cahan et le "complexe Colonial"

OTTAWA.— Les membres du comité judiciaire du Conseil privé devraient se rendre compte du fait que le Canada a passé le stage de colonie et, d'autre part, certains Canadiens devraient se débarrasser du "complexe colonial", a déclaré M. C.-H. Cahan, ancien secrétaire d'Etat et député conservateur de St-Laurent-St-Georges. M. Cahan a fait cette déclaration au cours d'un débat qui s'est engagé sur le bill abrogeant la loi impériale du service militaire à l'étranger et y substituant une loi canadienne. Le bill a été adopté en troisième lecture. Il était présenté par M. Ernest Lapointe, ministre de la Justice.

M. Cahan a exprimé l'opinion que l'on devrait faire le récensement de toutes les lois impériales en vigueur au Canada, les abroger ou y substituer des lois canadiennes. D'après M. Lapointe, il y aurait environ 150 lois impériales dans nos statuts. Le ministre a approuvé l'idée de M. Cahan.

Le bill prohibant le service militaire à l'étranger remplace une loi passée par le Parlement impérial en 1870, et en vigueur depuis cette date en Canada. Le projet de loi défend de s'enrôler dans les armées des pays en guerre avec les pays amis du Canada; il peut s'appliquer aux guerres civiles par arrêté ministériel.

Lorsque le bill a été étudié en comité on y a fait quelques amendements dont le principal a pour effet de permettre au gouvernement, dans des cas particuliers, d'émettre des permis à des Canadiens désireux de s'enrôler. Un autre amendements permet aux Canadiens de servir dans une guerre étrangère comme ambulanciers, médecins, etc.

Le ministre de la Justice a déclaré que la loi ne s'appliquerait pas aux Canadiens déjà engagés dans la guerre civile espagnole, puisque la loi n'a pas force rétroactive.

Les députés C. C. F. ont fait des efforts particuliers pour que la loi s'appliquât aussi aux armées des rebelles dans un pays ami. M. Lapointe a répondu qu'il était très difficile de dire, à un moment donné, s'il s'agit dans un pays étranger, d'une rebellion, d'une insurrection ou d'une guerre civile. Au cours du débat, on a fait de fréquentes allusions à la guerre civile en Espagne.

A LA CARABINE

OTTAWA.— Le sous-commissaire de la police fédérale, M. Jennings, a déclaré au cours d'une allocution que les policiers fédéraux vont se servir de plus en plus à l'avenir de la carabine au lieu du simple pistolet pour faire la chasse aux criminels. Les bandits sont si bien armés et équipés aujourd'hui, dit-il, que le pistolet est devenu une arme inadéquate. Il ne tire pas assez loin. On entraîne au tir à la carabine.

La positions des partis

177 libéraux, 40 conservateurs

OTTAWA.— L'élection de M. Pierre-Emile Côté, libéral, dans la comté de Bonaventure, et celle de M. John A. Marsh, conservateur, dans le comté de Hamilton-ouest, ne modifie pas les positions respectives des partis. Il reste une autre vacance, créée par la mort du Dr Matthew McKay, libéral de Renfrew-nord. Cette élection partielle aula lieu le 5 avril. Voici la position des partis:

libéraux 177;
conservateurs 40;
créditistes 17;
C.C.F. 7;
indépendant 1;
restauration sociale 1;
fermier-uni-travailliste 1;
vacance 1.
Total 245.

Le coût de la vie augmente

OTTAWA.— Le coût de la vie est en progression constante depuis un an. Ainsi d'après les statistiques fournies par le département fédéral du Travail, il faut maintenant à une famille $17.12 par semaine pour vivre contre seulement $16.58 en février 1936. C'est en juin 1933 que le coût de la vie a touché son bas niveau à $15.41 hebdomadaires par famille. Son sommet fut de $22.12 par semaine en 1930. L'indice du prix de gros a grimpé beaucoup plus étant maintenant de 83 contre seulement 72.5 en février de l'an dernier.

La démission de Bennett cette année

Une opinion exprimée par le sénateur J.-T. Haig, à une assemblée à Winnipeg

SON SUCCESSEUR

Winnipeg, — Le sénateur J.-T. Haig a déclaré, à l'assemblée annuelle du club Macdonald-Cartier, que les conservateurs du Canada seront peut-être appelés, avant la fin de l'année, à se choisir un nouveau chef national.

On croit à Ottawa, continue le sénateur, que M. Bennett, chef conservateur, donnera sa démission de sa charge de chef du parti. Il demandera alors que les vues du Canada tout entier soient connues.

Il y a quatre hommes dont les noms sont mentionnés pour succéder à l'hon. Bennett, s'il prend sa retraite: Gordon Harrington, de la Nouvelle-Ecosse, Maurice Duplessis, de Québec, Earl Rowe, d'Ontario et Errick Willis, du Manitoba.

M. Harrington est un ancien premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, M. Duplessis est premier ministre du Québec, MM. Rowe et Willis sont chefs conservateurs dans leurs provinces respectives.

L'orateur croit possible que M. Bennett démissionne après le couronnement du Roi.

"QUINTS"

OTTAWA.— Le bill réservant les droits commerciaux sur l'usage des mots "Quins", "Quints", et "Quintuplets" aux tuteurs des quintuplettes Dionne, a été adopté en troisième lecture par les Communes. Le projet de loi a été présenté par M. Ross Gray, de Lambton-Ouest, whip en chef du parti libéral.

M. F. Rinfret serait délégué

OTTAWA.— L'hon. Fernand Rinfret, assure-t-on dans les milieux parlementaires, serait le délégué officiel du gouvernement canadien à l'Exposition Universelle de Paris. Le secrétaire d'Etat partirait avant les délégations du couronnement vu que l'Exposition parisienne s'ouvre le 1er mai.

SUR LA FERME

La destruction des mauvaises herbes par les façons culturales de surface

Sauf un petit nombre d'exceptions, toutes les graines de mauvaises herbes, et notamment celles de folle avoine, de liseron ou sarrasin sauvage et de chiendent, sont aussi petites sinon plus petites que les graines de graminées fourragères et de trèfle. Pour bien germer, il faut donc qu'elles se trouvent près de la surface du sol. On sait que les graines de mauvaises herbes qui mûrissent au commencement de la saison germent promptement dans l'automne de la même année, pourvu que les conditions soient favorables à leur germination.

Beaucoup des mauvaises herbes qui poussent dans les récoltes de grain mûrissent plus tôt que le grain, et leurs graines sont déjà tombées sur la terre avant que le grain soit rentré. La meilleure chose à faire dans ce cas est de scarifier ou "biner" la terre à une profondeur d'au plus deux pouces, afin de faciliter la germination de ces graines, et l'on peut détruire les plantes qui lèvent par des hersages, ou encore la gelée se chargera de les détruire.

Dans une récolte sarclée où les mauvaises herbes ont été tenues en échec par les binages et les sarclages, la couche de surface du sol contient relativement peu de graines. Quand on retourne la terre à la charrue après une récolte sarclée de ce genre on ramène à la surface une couche de terre infestée de graines de mauvaises herbes. Après une récolte sarclée il vaut donc beaucoup mieux, pour prévenir les mauvaises herbes, gratter ou scarifier la terre sans la retourner, plutôt que de la labourer.

Le Service de la grande culture de la Ferme expérimentale centrale, Ottawa, a fait des expériences sur le moyen de détruire le laiteron vivace et il a constaté que douze binages effectués à une profondeur de deux pouces étaient nécessaires pour cela. Quand les binages étaient pratiqués à une profondeur de six pouces, il en a fallu six pour extirper une plaque de la même mauvaise herbe. On voit donc que l'on n'a supprimé que deux binages lorsque la profondeur des façons culturales étaient trois fois plus grande. Ce n'est pas là une économie, car les binages exécutés à une profondeur de six pouces exigent beaucoup plus de traction que ceux dont la profondeur n'excède pas deux pouces.

Comme les façons culturales de surface sont plus utiles que les façons profondes dans la destruction de toutes les catégories de mauvaises herbes, annuelles, bisannuelles et vivaces, nous recommandons donc ces binages de surface comme remède contre toutes les mauvaises herbes, quelle qu'elles soient.

:::

"Tenons propres les parquets d'élevage"

Le maintien du troupeau en bonne santé est assurément, l'une des précautions les plus essentielles dans la bonne exploitation des porcs. Le porc peut produire plus de viande par cent livres de nourriture que tout autre animal de la ferme, à condition qu'il soit en bonne santé. Malheureusement, les cochons sont exposés à un grand nombre de maladies, dont quelques-unes se propagent rapidement dans le troupeau et causent une forte mortalité, si l'on ne prend pas des mesures rigoureuses pour les prévenir et les enrayer. La maladie, plus peut-être que tout autre facteur, est la cause du grand nombre de porcs mal engraissés, trop vieux et de pauvre qualité que l'on amène sur le marché tous les ans.

La propreté, qui crée un bon état sanitaire, est encore le meilleur moyen de prévenir la maladie; c'est aussi le plus économique de tous. Les maladies sont souvent contractées, de même que le parasitisme, dans le parquet, où les petits naissent. Ceci nous montre que l'une des précautions essentielles est de nettoyer et de récurer parfaitement, à intervalles réguliers, le parquet ou la loge où la mise-bas doit se faire. A la Station expérimentale fédérale de Lacombe, Alberta, avant de placer les truies dans le logement où elles doivent mettre bas, nous lavons tout le bâtiment à fond avec une forte solution d'eau bouillante et de lessive dans la proportion d'une livre de lessive pour trente gallons d'eau. Ce lavage avec une solution d'eau chaude et de lessive est le meilleur moyen d'extirper les vers des bâtiments; on sait que ces vers peuvent rester en vie pendant cinq ans et même plus longtemps et que seule, la chaleur peut les détruire. Il est à peine nécessaire d'ajouter qu'il faut que ce travail soit fait parfaitement. Si l'on néglige des fentes ou des coins, on aura perdu son temps et sa peine. Juste avant de mettre la truie dans la loge qui vient d'être nettoyée, brossez-la soigneusement, surtout autour du pis, avec de l'eau chaude savonneuse et une brosse raide pour enlever tous les oeufs de vers qui pourraient adhérer aux poils.

Le lavage de la loge ou du parquet de mise-bas avec de l'eau chaude additionnée de lessive non seulement détruit les oeufs de toutes les espèces de vers mais aussi tous les germes de maladies. Il suffit de cette simple précaution pour sauver la vie de bien des porcs et prévenir les pertes de nourriture causées par l'élevage de porcs rabougris.

:::

Le soin de la truie et de sa portée

La truie portière doit être en état vigoureux au moment de la saillie; il faut aussi qu'elle soit maintenue en bon état pendant toute la durée de la gestation, ni trop grasse ni trop maigre.

L'exercice quotidien est nécessaire; en été on peut l'obtenir en tenant la truie sur un pâturage; en hiver, en lui donnant sa nourriture en plein air, à une petite distance de la cabane où elle passe la nuit pour l'obliger à marcher. Pendant l'hiver on pourra tâcher de fournir des conditions qui se rapprochent de celles de l'été en donnant des morceaux de gazon frais, des fourrages verts et des racines. Il faut veiller à ce que la truie ne devienne pas constipée. On ajoutera pour cela du son à la ration régulière au moins deux semaines avant la mise-bas. Une bonne moulée pour les truies pleines est celle qui se compose de 2 parties d'avoine concassée et de 1 partie de petit son ou de blé moulu, complété par un peu de lait écrémé ou 5 pour cent de poudre de viande (tankage).

Pour prévenir les naissances de porcs sans poils ou goitreux on donnera à chaque truie, deux ou trois fois par semaine, dans sa nourriture, une cuillerée à soupe d'une solution d'une once d'iodure de potassium dans un gallon d'eau. Si la truie met bas quand il fait froid, il faudra chauffer le bâtiment et prendre des précautions toutes spéciales pour empêcher que les petits ne se refroidissent. Il faut aussi prendre des précautions pour empêcher que la mère n'écrasse ou n'étouffe ses petits, en marchant ou en se couchant sur eux; on mettra pour cela une barre de garde autours des murs du parquet, et on ne donnera qu'une litière très mince, composée de paille hachée.

Dès que la truie qui vient de mettre bas manifeste de l'appétit, on pourra donner une petite quantité d'une buvée claire et chaude, contenant de l'avoine moulue et du son, après quoi on pourra donner la ration régulière des truies qui allaitent, que l'on augmentera régulièrement tous les jours pour finir par donner tout ce que la bête peut consommer en deux ou trois repas par jour. Une bonne ration d'allaitement se compose de parties égales d'avoine concassée et de petit son, complétée par 3 livres de lait écrémé par livre de farine ou 10 pour cent de poudre de viande (tankage) et un peu de son si l'on en a.

Si l'on a soin de mettre dans un petit coin réservé pour eux, un peu de lait écrémé doux avec de l'avoine concassée tamisée, du petit son, etc., les jeunes porcs apprendront à se nourrir tôt et ne seront pas retardés au sevrage.

Il faut châtrer les porcs lorsqu'ils ont de quatre à six semaines, pour qu'ils guérissent avant le sevrage. Le sevrage doit généralement se faire au bout de six à huit semaines.

A la Ferme expérimentale, Indian Head, Saskatchewan, les truies et les portée traitées de la façon que nous venons d'indiquer, ont toujours donnée de bons résultats.

:::

"L'huile de foie de morue pour les porcs"

La paralysie est un des dangers qui menacent les porcs engraissés en hiver. Elle peut être évitée cependant lorsque l'alimentation se fait dans de bonnes conditions et que les aliments sont bien choisis.

Deux substances destinées à prévenir la paralysie ont été essayées et comparées à la Station expérimentale fédérale de Scott, Saskatchewan; ce sont l'huile de foie de morue et l'huile de pilchard (espèce de sardine). C'est un fait d'observation commune que les porcs les plus exposés à contracter la paralysie sont ceux qui sont privés longtemps de la lumière du soleil. Les premiers essais ont été conduits sur des porcs d'automne, nés en août, et que l'on avait laissés courir dehors jusqu'à l'arrivée des froids. Il n'y a eu aucun cas de paralysie chez ces porcs, et l'augmentation de poids a été à peu près la même chez tous, aussi bien ceux qui recevaient de l'huile que ceux qui n'en recevaient pas. L'année suivante, à partir du jour même de leur naissance, ces porcs d'automne ont été tenus dans un bâtiment où ils ne recevaient pas les rayons directs du soleil. Peu après le sevrage, ils ont été divisés en groupes aussi égaux que possible, chaque groupe contenant des porcs de plusieurs portées différentes, et chaque animal étant pesé séparément. Tous les groupes recevaient la même ration de grain. A la moulée d'un groupe, on ajoutait de l'huile de foie de morue à raison de une once par porc et par jour; le deuxième groupe ne recevait pas d'huile; un troisième groupe recevait la même ration de moulée avec une once d'huile de pilchard par tête et par jour. Le groupe qui ne recevait pas d'huile a exhibé des symptômes prononcés de paralysie au commencement de décembre, et un porc de ce groupe est mort le 35 ème jour. Les six porcs qui restaient étaient alors tous boiteux et deux d'entre-eux ne pouvaient, sans aide, se rendre à la mangeoire. Par contre, dans les deux groupe qui recevaient de l'huile, il n'y avait aucun signe de paralysie, et l'augmentation moyenne par tête a été de 108 livres dans le groupe qui recevait de l'huile de foie de morue, de 101 livres dans le groupe qui recevait de l'huile de pilchard, et de 79 livres pour les six porcs restants dans le groupe qui ne recevait pas d'huile. Ces huiles, d'une valeur à peu près égale, coûtent environ $1.00 le gallon, mais l'huile de pilchard est généralement un peu meilleur marché.

Choses à noter: Ces deux huiles communiquent un mauvais goût de poisson à la viande de porc, à moins qu'on ne cesse d'en donner environ six semaines avant d'abattre les animaux ou de les vendre. Ceci peut se faire même au milieu de l'hiver, sans danger de paralysie, si l'huile a été donnée pendant quelque temps avant cela.

Lorsque cet essai a été terminé nous avons pris les porcs paralysés qui n'avaient pas reçu d'huile et nous leur avons donné une once d'huile par tête et par jour, dans la moulée. La mortalité a cessé immédiatement; et peu de temps tous les porcs se sont remis de leur boiterie et tous ont été vendus, quoique les jointures de quelques-uns d'entre eux fussent encore tordues.

:::

Les machines aratoires

Les profits de la "Deere"

OTTAWA.— M. H.-H. Stevens, député reconstructionniste de Kootenay-Est, a soutenu au comité parlementaire d'enquête sur le prix des machines aratoires, que la compagnies Deere de Moline (Illinois) réalise au Canada des bénéfices qui dépassent de beaucoup les pertes qu'elle attribue à ses ventes en territoire canadien.

L'assistant du vice-président de cette compagnie, M. A. G. Umbarger, a soutenu que les succursales canadiennes de cette compagnie sont "dans la mouise" depuis 1908. C'est pourquoi, assure-t-il, elle n'a pas pu faire bénéficier le consommateur de la réduction de droits d'entrée pratiquée l'an dernier.

M. R. T. Graham, l'avocat du comité, prétend que cette compagnie a vendu, ces dernières dix années, pour $30,000,000 de machines sur le marché canadien et qu'elle a réalisé sur ces ventes un bénéfice global de quelque $10,000,000. Ces bénéfices, dit-il, sont tous allés à la manufacture américaine, parce que les machines étaient vendues un peu plus cher (environ du tiers) pour la succursale canadienne.

"Le bureau-chef américain réalise un joli bénéfice", commente M. Stevens, "mais la succursale américaine accuse une suite de pertes qui la justifieraient de vendre ses machines un peu cher. Le consommateur a pourtant droit à participer de la prospérité de son fournisseur".

De deux choses l'une, dit M. Stevens: ou bien le consommateur devrait bénéficier d'une réduction de prix de la part d'un fournisseur prospère, ou bien le gouvernement devrait en percevoir plus de taxes.

M. C. N. Stone, le vice-président de la Compagnie, se dit surpris qu'on dise que celle-ci fait de grands bénéfices au Canada. "Cela n'a jamais été le cas, que je sache", dit-il.

LES VOLAILLES

REGINA.— En 1936, au Canada, la valeur totale des volailles était de $40,351,000. La Saskatchewan vint au troisième rang des provinces, avec un montant de $5,026,000.

:::

LE MARCHE

Les bestiaux

Prince-Albert

Porcs — bacons, $8.25; pesants, $7.75; feeders, $4.00 à $5.00; truies, $5.50 à $6.50.

Les grains

Prince-Albert

Blé — No. 1 Nor. 127 1-2; No. 2 Nor. 126; No. 3 Nor. 122 1-2; No. 4 Nor. 118; No. 5, 110; No. 6 106; Fourrage 86. Garnet—No. 1 C.W. 121; No. 2 C.W. 120.

Avoine — No. 2 C.W. 45; No. 3 C.W. 44; Ex. 1 fourrage 44; No. 1 fourrage 43 1-2; No. 2 fourrage 40 1-2 No. 3 fourrage 35 1-2.

Orge — No. 3 C.W. 67; No. 4 C.W. 61 1-2; No. 5 C.W. 57 1-2; No. 6 C.W. 56 1-2; 3 Ex. C.W. 6 rangées 85; 6 rangées, spécial 78; 2 rangées 76.

* * *

Winnipeg

Blé — No. 1 dur 148 3-8; No. 1 Nor. 147 5-8; No. 2 Nor. 146 1-8; No. 3 Nor. 142 7-8; No. 4 Nor. 139 1-8; No. 5, 132 1-8; No. 6, 120 1-8; Fourrage 110 1-8; No. 1 Garnet 141 1-8; No. 2 Garnet 140 1-8; No. 1 Durum 167 1-8; No. 1 A.R.W. 137 1-8; No. 4 spécial 133 1-8; No. 5 spécial 127 1-8; No. 6 spécial 122 1-8; Voie 146 1-8; Criblures $13. la tonne.

Avoine — No. 2 C. W. 58 3-8; No. 3 C.W. et Ex. 1 fourrage 57 1-8; No. 1 fourrage 56 5-8; No. 2 fourrage 53 7-8; No. 3 fourrage 48 5-8; Voie 57 3-8.

Orge — Maltages: 6 rangées Ex. 3 C.W. 103 1-2; Ex. 3 C.W. spécial 96 1-2; 2 rangées Ex. 3 C.W. 94 1-2; Autres: No. 3 C.W. 83; No. 4 C.W. 78 1-2; No. 5 C.W. 74 1-2; No. 6 C.W. 73 1-2; Voie 83 1-2.

Lin — No. 1 C.W. 199 5-8; No. 2 C.W. 195 1-8; No. 3 C.W. 171 5-8; No. 4 C.W. 164 5-8; Voie 198 1-8.

Seigle — No. 2 C.W. 116 3-4.

LE CHANGE

La livre sterling à New-York 4.88 5-8.

Le dollar canadien à New-York 1.00 1-8.

Le franc à New-York 4.59 9-16.

Montréal—fermé.

PIERRE L'ERMITE

:-: Les deux mains :-:

XXX

A cette voix, Olivier ne répond pas; mais il continue à se promener dans l'église, regardant les statues, lisant les annonces, les affiches, les prières, fixant le tabernacle avec un certain respect inconscient, ne sachant pas, mais devinant que le centre de la vie de l'église est là, et qu'au point de vue moral comme au point de vue architectural, toutes les lignes doivent converger vers l'autel.

Un instant, il stationne dans la chapelle de la Vierge et s'intéresse aux ex-voto, dont l'un paraphrasait le "Souvenez-vous":

Souvenez-vous, ô tendre Mère, qu'on n'a jamais entendu dire qu'aucun de ceux qui ont eu recours à vous ait été abandonné...

— ...Ainsi je n'aurais qu'à lui demander de gagner le gros lot..., ce serait accordé d'avance..?

Il relut l'invocation, constata qu'elle ne disait pas cela du tout... C'est égal!... Croire que la Vierge — si elle existe — se dérange à chaque moment pour nous écouter!... Pauvres gens!... Enfin, tout cela n'est pas bien méchant!

Je vous ai suppliée pour une grâce insigne. Vous m'avez exaucée. Soyez à jamais bénie!

— Illusion! pensa Bernard.

Mais il fallait croire que beaucoup l'avaient éprouvée, cette illusion, car les ex-voto abondaient. Par la pensée, l'instituteur vit les innombrables églises, où les murs disparaissent, dit-on, sous le témoignage de grâces obtenues... Il pensa aux sanctuaires renommés ..., à ce fameux Lourdes dont les miracles éclatants étaient partout ... Illusion encore!...

Tout ce monde-là se trompait... Il n'osait pas dire "mentait".

Lui seul ne se trompait pas!...

Sans examen, et d'avance, il avait raison contre eux tous..., contre toutes ces affirmations émues, désintéressées, anonymes, gravées sur le marbre.

Et cela lui parut tout de même une peu fat...

A ce moment, il aperçut qu'il arrivait à côté d'un banc plus élégant que les autres; il y avait des coussins bleus pour s'agenouiller, des bagues de cuivre pour mettre les parapluies, et des livres aux reliures riches.

Olivier succomba tout de suite à la tentation de savoir.

D'un coup d'oeil rapide, il s'assura qu'il était bien seul dans l'église... Et certain qu'aucun oeil indiscret ne l'observe, il prend les livres de piété, les regarde avec une attention bien autrement avide que tout à l'heure, surtout une *Imitation* de Jésus-Christ dont le maroquin rose fané porte deux initiales à froid: A. N.

Il eut d'abord tout simplement envie de l'emporter, ce livre, et, pour dire le mot cru, de le voler...

Il aurait ainsi, à jamais, chez lui, un souvenir... et quel souvenir!... Un livre qu'elle avait aimé, feuilleté, qui lui avait parlé, auquel certainement elle avait répondu..., dit le meilleur de son âme... un livre devant les feuillets duquel, peut-être, elle avait discuté son cas à lui, Olivier, et préparé la navrante réponse!

Oui..., quel souvenir!...

Et pour libérer sa conscience du vol matériel, il lui ferait tenir largement le prix que ce livre pouvait représenter, ou bien il lui enverrait un tout pareil, ou plus beau encore! Comme procédé, ce n'est évidemment pas très délicat... Seulement quand on aime!...

Il l'ouvrit avec une émotion presque égale à celle éprouvée en lisant la lettre de la jeune fille.

Il y vit des images, l'*Heure Divine* de Carrier-Belleuse, représentant une théorie de premières communiantes abîmées dans la prières et la joie de recevoir leur Dieu pour la première fois. Il y avait la photographie d'un officier tué en Afrique, celle de la mère d'Adda..., d'une jeune femme inconnue...

Non, il ne pouvait prendre cela! ...Ce serait vraiment trop fort. L'affection ne justifie pourtant pas tout!

Et comme il feuilletait encore, il trouva une prière copiée évidemment par Adda:

Prière.

Elle est venue, Seigneur, l'heure de la détresse, et mon âme n'a pu supporter le poids. J'ai senti toutes mes forces intérieures ployer en même temps sous le fardeau d'une amertume trop grande, un flot de larmes monter tout à coup et jaillir de mes yeux.

Dans cette angoisse dont la violence m'a frappé j'ai cherché du secours, j'ai promené mes regards autour de moi, j'ai cru que tant de souffrances finiraient par évoquer un consolateur. Mais j'étais seul et le consolateur n'a point paru.

Alors j'ai aperçu ton image, ô Jésus-Christ: l'instinct du salut m'a jeté vers elle, je l'ai saisie d'une mains tremblante, et mon visage baigné de pleurs s'est reposé sur elle. On pleure bien sur ton image, ô divin Crucifié! Les larmes des hommes la connaissent; il y a entre la croix et les douleurs humaines une éternelle conformité.

A travers mes larmes, j'ai regardé tes mains percées pour l'amour des hommes, mes lèvres ont rencontré les clous qui attachent tes pieds, et ma main qui serrait ton image s'est posée sur la plaie de ton coeur.

Qu'ai-je dit..? Qu'ai-je entendu..? Je ne saurais me le répéter à moi-même. Je suis demeuré longtemps dans l'union avec toi, baisant tes plaies, serrant dans mes mains ta tête chargée d'épines, m'enivrant de ta croix.

J'ai longtemps baigné de pleurs cette croix que tu baignas de ton sang; je n'ai pas eu la force de prononcer une parole, mais il y avait dans le fond de mon âme celle que toi-même, ô Jésus, tu prononças au moment suprême: "Père, je remets mon esprit entre vos mains." J'ai suivi longtemps dans les profondeurs inconnues de moi et dans tous les replis de mon âme le retentissement de cette parole.

Alors la paix est venue.

Je me suis comme endormi sur ton coeur, et, peu à peu, l'amour a vaincu la souffrance. Une consolation étrange, inespérée, que j'ai sentie ne pas venir de moi-même, est doucement entrée dans mon esprit. Et tandis que je m'étonnais de ce changement soudain, cette douceur a grandi jusqu'à devenir semblable à la joie.

Une force calme est venue, j'ai senti que j'étais renouvelé pour le combat, et que ma volonté venait d'être trempée dans le sang de l'Agneau.

O Croix de Jésus, consolation suprême, je n'oublierai jamais ce que tu peux contre les flots soulevés du désespoir, et comment tu sais transformer en paix et en douceur les larmes brûlantes...

Fallait-il qu'elle ait souffert, cette enfant, pour éprouver le besoin de faire siennes de pareilles plaintes!...

Elle est venue, Seigneur, l'heure de la détresse, et mon âme n'a pu en supporter le poids...

Elle était venue aussi pour lui, l'heure terrible; mais il n'avait eu personne pour le fortifier..., aucun Seigneur pour l'aider à en soutenir le poids.

A ce moment, Olivier, toujours aux aguets, perçut un bruit de pas ... Quelqu'un sous le porche frappait vigoureusement des pieds contre le pavé, comme pour faire tomber la terre de ses souliers.

D'un bond, il se rejette dans l'ombre du bas-côté, au fond d'une pacifique chapelle de Saint-Joseph, et il attend.

La porte s'ouvre; un prêtre — l'abbé Longuet évidemment — entre, mais aussitôt à droite dans le clocher.

Olivier l'entend monter les marches, ouvrir une porte dans la tribune... Quelques instants après, la cloche se met en mouvement, tintant, avec une lenteur majestueuse, cet Angélus qu'entendit Millet, un jour, au même clocher, et qu'il immortalisa.

L'instituteur ignore ce qu'est l'Angélus. Il ne sait qu'une chose pour le moment, c'est qu'il ne veut à aucun prix que l'abbé Longuet l'aperçoive.

Sans quoi, quels racontars dans le village!...

Et rien qu'à cette pensée, le coeur d'Olivier toque à coups précipités dans sa poitrine...

Sortir..? Il est peut-être trop tard... Justement, on n'entend plus rien dans le clocher... *Si il se cognait à la porte dans le curé!*

Alors, se cacher?... Mais où?...

Et, sans trop savoir, le jeune homme précipite ses pas vers une autre chapelle latérale; pendant que là-haut, dans les airs, la cloche jette un dernier appel à la prière, au-dessus de la plaine immense où ruisselle un pâle soleil d'hiver...

CHAPITRE XX

Olivier croyait que l'abbé Longuet s'en irait par où il était venu.

Il connaissait à peine l'endroit extérieur où était situé le presbytère, car il évitait, par une sorte d'instinct, de passer dans la rue qui le bordait.

(A suivre).

Un des meilleurs moyens de combattre les franc-maçons est de les faire connaître tels qu'ils sont. Il y a des sentines qu'on assainit rien qu'en ouvrant les fenêtres et en laissant entrer la lumière.

Jules Lemaître



CONTRIBUTIONS DE NOS CORRESPONDANTS

La Vie Française en Saskatchewan

**** **** ****

UN CENTENAIRE

(traduit de l'Osservatore Romano du 3 février 1937)

La Mère Marie Saint-Ignace (Claudine Thevenet) fondatrice des religieuses de Jésus-Marie, 1837-1937

Il y a cent ans aujourd'hui, 3 février, que cette humble et grande fondatrice laissait la terre. Un siècle est passé, mais chaque année ne fait qu'entourer d'un nouveau rayon de lumière cette figure de "femme forte" qui n'avait qu'un désir, celui de se consumer en silence et dans l'oubli pour la seule gloire de Dieu.

Elle naquit le 30 mars 1774 à Lyon (France) d'une famille aisée et pieuse. L'éducation profondément chrétienne reçue au foyer se continua pour l'enfant chez les religieuses de Saint-Pierre.

Dans sa jeunesse, alors que la Vie sait dire les paroles les plus louangeuses et les plus douces, une sanglante tragédie déchira l'âme de Claudine. C'était l'époque de la Terreur, et elle avait à peine 19 ans lorsque ses deux frères furent emprisonnés et condamnés à mort. Claudine les accompagna sur la route du supplice final, son courage devenant de l'héroïsme chrétien par le pardon généreusement accordé aux malheureux assassins de ses frères.

Alors le feu de la charité s'alluma en elle. Durant 22 ans elle donna le meilleur de son énergie au soin des pauvres. Seule d'abord, elle fut bientôt aidée par quelques jeunes filles avec lesquelles elle forma *l'Association des Saints Coeurs de Jésus et de Marie*, sous la direction du Rév. Père Coindre. Claudine fut choisie comme présidente et une des plus illustres associées fut Pauline-Marie Jaricot, fondatrice de l'Oeuvre de la Propagation de la Foi.

Les orphelins attiraient particulièrement le zèle de Claudine Thévenet qui fonda l'orphelinat appelé "Maison de Providence" où elle pouvait leur prodiguer tous les soins qu'inspire une tendresse vraiment maternelle. La petite Association des Saints Coeurs de Jésus et de Marie était appelée à se développer, mais toujours la fondatrice, dans sa marche en avant, rencontra maints sacrifices, maintes douloureuses épreuves. En chaque circonstance, son âme remplie d'abnégation et de renoncement redisait: "Ecce ancilla Domini" Le 31 juillet 1818 vit se prendre la décision, par les Associées, de se former en Communauté religieuse; mais au jour de l'exécution, le 5 octobre suivant, quand Claudine laissait la maison paternelle pour se rendre dans l'humble abri qui devait être le berceau de la nouvelle Congrégation, aucune des Associées se trouva en mesure de la suivre. Elle était seule, seule avec Jésus! Avec la bénédiction du divin Maître, l'oeuvre qui semblait à tous une folie se développa rapidement. Deux ans plus tard, Claudine et ses compagnes transportaient l'orphélinat sur la colline de Fourvières, près du célèbre sanctuaire de Notre-Dame. Marie récompensait ainsi la pieuse fondatrice de sa filiale dévotion envers elle.

Si Claudine Thévenet, devenue Mère Marie Saint-Ignace, goûta la consolation de voir sa famille religieuse s'étendre en France, Jésus ne manqua pas d'inviter sa généreuse épouse à boire au calice de ses angoisses. Les douleurs cependant ne peuvent abattre son courage ni diminuer sa confiance en Dieu, confiance si grande qu'elle appelle plus d'une fois le miracle. Et quand la mort vient la soustraire à la croix pour la transporter là-haut où tout est bonheur, ses dernières paroles sont encore un acte d'amour et de confiance; "Que le bon Dieu est bon!" Elle mourait ainsi tranquillement le 3 février 1837.

Sa Communauté, sur le désir de la Sacré Congrégation des Rites, fut appelée plus tard des Religieuses de Jésus-Marie, et est répandue dans plusieurs nations d'Europe, dans les deux Amérique et même aux Indes où ses missions sont très florissantes. Aujourd'hui, en Espagne, des centaines de ses filles souffrent de l'immense tragédie; mais n'est-ce pas une nouvelle et mystérieuse bénédiction coincidant avec le centenaire de la mort de la Mère Fondatrice? La croix ne reste-t-elle pas toujours le sceau de Dieu sur ses oeuvres préférées?

AU FIL DE LA PLUME

NOTRE HISTOIRE

Conférence donnée par M. le pofesseur Alphonse Doucet

Dimanche, le 21 mars, l'assistance venue à la Salle St-Jean-Baptiste pour entendre la deuxième conférence de la saison, goûta une fort belle soirée d'histoire. M. le professeur A. Doucet est bien connu comme orateur. Je ne "litaniserai" donc pas ses qualités.

M. Hida Lauzière, secrétaire de la St-Jean-Baptiste et de l'A.C.F.C., présidait. L'ouverture fut consacrée par un morceau de piano, joué par Mlle Rachel Sylvestre. Avec ses précoces talents, c'est une artiste d'avenir. Puis M. Doucet nous parla de Radisson, du fameux Radisson. Quoique cet aventurier ne cultiva pas un héroïsme sublime, il ne manque pas d'intéresser au plus haut point. On ne put s'empêcher d'admirer son merveilleux sang-froid, sa rapidité de conception, son étonnant sens d'observation, ses procédés ingénus. Sa pensée résidait dans l'acte. Si cet homme n'eût pas été victime d'une ambition vulgaire, mais d'un patriotisme élevé, il figurerait parmi nos héros de la Nouvelle-France. D'autre part, cet histoire d'un homme nous donna de nouveaux aperçus sur la vie des pirates, des aventuriers, des coureurs de bois, des sauvages...

M. Doucet doit son succès du soir à un grain de psychologie: il nous présenta son travail sous forme de roman. Vous riez peut-être et avec raison. Car, pour ce genre, les plus âgés comme les plus jeunes manifestent une tendre sympathie. Avis donc aux jeunes orateurs à l'abord d'un discours de se revêtir d'un cachet de gravité et de commencer ainsi: Un jour... c'était un soir... deux pigeons s'aimaient d'un amour... Par ce petit moyen, les coeurs, comme les intelligences, vous sont acquis. Quel malheur que M. Doucet ne puisse mettre des droits réservés sur ce genre d'éloquence. Il y a de quoi gonfler une bourse!

Les entr'actes ne manquèrent ni de brio, ni d'intérêt. Après un duo bien réussi par Mlles T. et J. Balthazar, M. Gérard Clavet vint prouver nne fois de plus, de façon tangible, que le sexe fort pianote à l'égal du beau sexe. En dernier, une petite saynète, jouée par M. H. Balthazar, J. Boisvert et M. Granger, provoqua sans peine des rires sonores et répétés.

Lorsque M. Doucet conclut son discours-roman, M. le président H. Lauzière demanda à une jeunesse d'autrefois, M. le docteur Arsène Godin, de remercier le conférencier. M. le docteur, qui ne veut pas vieillir, fit savoir néanmoins qu'il n'était plus fleur du printemps. Cependant il accepta le rôle, qu'auparavant seuls, les jeunes gens remplissaient, et ce, sans cris ni pleurs, car le déroulement intéressant de cette soirée l'avait captivé. Après les remerciements bien mérités à M. Doucet, il toucha une question que l'orateur avait effleurée: savoir que les pauvres Indiens n'étaient pas cruels sans motifs, et que les torts parfois devenaient le fait des Blancs. L'idée de commerce, qui semble la compagne inséparable de la colonisation américaine, les a exploités honteusement.

La soirée prit fin aux derniers accents du chant national: O Canada.

Près de M. l'abbé C. Dumais, vicaire à Willow-Bunch, nous remarquions avec plaisir notre ancien vicaire, M. le curé H. Marquis, de St-Victor, venu avec quelques paroissiens reconnaître les efforts et l'oeuvre de la Société St-Jean-Baptiste.

A M. le curé de St-Victor et à ses paroissiens merci et au revoir ...jusqu'à la prochaine conférence.

Vonda

DECES

Le 21 mars dernier, Mme Angelina Tombu, âgée de 79 ans, était enlevée aux siens, après une longue maladie. Les fuérailles eurent lieu dans l'église de Vonda, le 24 mars, parmi un grand concours de parents et d'amis. La paroisse entière tenait à honorer la défunte et la famille Tombu.

Le corps fut exposé dans la chambre mortuaire de M. Jos. Puits où les nombreux amis de la famille vinrent dire une dernière prière et rendre un dernier hommage à Mme Tombu.

La défunte laisse deux filles et cinq fils: Mme J. B. Rocheleau, de Léoville; et Mme Celestin Hamoline de Vonda; M. l'abbé Armand Tombu, curé de Biggar, Maurice et Augustin Tombu, qui habitent en France; et MM. Albert et Octave, qui demeurent sur le patrimoine familial à Aberdeen.

Son Excellence Monseigneur Murray, évêque de Saskatoon, était présent aux funérailles; l'accompagnaient le R. Père Coughlin, curé de Ste-Marie; M. l'abbé O'Leary, curé de la cathédrale St-Paul, et M. l'abbé Mulcahy, secrétaire de Son Excellence.

M. l'abbé Pierre, curé de Vonda, officiait à la messe et Son Excellence donna l'absoute.

Le corps fut conduit à sa dernière demeure par MM. Armand Hamoline, portant la croix; Jonas Tisserand et MM. F.X. Loiselle, Médéric Sirois, Adélard Loiselle, Aleris Pion, Joseph Hamoline et Victor Detillieux.

En VACANCES

Chez leurs parents, Mlles Hélène Dutillieux et Eva Daignault de Saskatoon; M. Henri LePage, instituteur à Batoche.

Mlle Claire Sirois partait, jeudi dernier, sur le train de trois heures, pour aller passer ses vacances de Pâques chez ses grand'parents à Duck Lake.

DE RETOUR

M. et Mme F. X. Loiselle et Mlle Laurette Dubois sont revenus de leur voyage aux Etats-Unis et au Manitoba.

Mme Aure Blais est de retour de l'hôpital où elle a subi une opération. Elle est actuellement en bonne voie de convalescence.

NOUVEAU RESTAURANT

Nous souhaitons la bienvenue au village à M. A. Courchesne, qui installe un restaurant qui doit ouvrir ses portes dans quelques jours.

---:::---

Remerciements

La famille Tombu remercie les personnes qui ont assisté aux funérailles de leur regrettée mère, Madame Tombu, et les personnes et institutions religieuses qui ont offert des bouquets spirituels pour le repos de son âme.

---:::---

MM. Baudoux et Tombu dans le deuil

M. l'abbé Maurice Baudoux, curé de Prud'homme vient d'être cruellement éprouvé par la perte de sa mère, qui est morte samedi, le 27 mars, et dont les funérailles eurent lieu ce matin, dans ladite paroisse.

* * *

M. l'abbé Tombu, curé de Biggar, Sask., eut, lui aussi la douleur de perdre sa mère, qui est décédée le 21 mars dernier, à Vonda.

"Le Patriote" offre ses sincères condoléances à MM. les abbés Tombu et Baudoux.

Atmosphère sociale

Il est nécessaire de créer autour de notre jeunesse une atmosphère sociale. Pour cela, nos maîtres saisiront toutes les occasions de faire connaître ou de rappeler à nos élèves et les angoissant: problèmes de l'ordre social qui se posent à l'heure actuelle, et les devoirs qui de ce chef s'imposent à chacun de nous. Nous demandons, par exemple, de faire une place très nette à ces devoirs dans le cours d'instruction religieuse..."

Cardinal VERDIER, de Paris.

GUGUSSE

"LE PATRIOTE", LA QUESTION SOCIALE

Gugusse et moi sommes deux amis. Gugusse se plaît en ma compagnie. Je le supporte, je le comprends, il trouve chez moi réponse à toute question; je verse des tas de notions dans sa jeune tête, j'enchante son imagination. Ensemble nous aimons Dieu, les chiens, les chats, les arbres et les braves gens. Bref, nous formons tous deux une association heureuse que cet enfant ne s'imagine pas devoir un jour se rompre. Son rêve serait qu'on ne le quittât jamais d'une semelle.

Quand je lui dis: "Ecoute, vas à la cuisine trouver la Madame; moi je suis occupé à écrire une lettre au "Patriote". Il maugrée d'abord contre "Le Patriote", ses idées, ses faits, et mes lettres; puis... tempêtant dans son fond intérieur, il me laisse, parce qu'il le faut bien, pour mener à bien mon PENSUM.

Or, à peine suis-je au travail qu'il est à la porte.

— Pecquet, tu vas bien?

— Oui, laisez-moi, va t'en!

Il s'en va trainant la jambe. Cinq minutes se passent.

— Pecquet?

. . . .

— Je passais tout simplement pour te dire que la Madame veut bien que je vienne quand tu auras fini.

— C'est entendu, je le savais.

— Est-ce que tu as fini ta lettre au "Patriote"?

—Si tu viens toujours me déranger, je ne finirai jamais.

— Qu'est-ce que c'est ça "Le Patriote"? Tu ne me l'as jamais dit.

—Si on te le demande, tu diras tu n'en sais rien.

— Tu est fâché, Pecquet. C'est bon tu m'appelleras quand tu auras fini.

Tu me conteras une histoire quand tu auras fini ta lettre au "Patriote. Dis, tu auras bientôt fini?

Il est vrai que j'ai la faiblesse de passer beaucoup à ce petit tyran. Comme je vous l'ai déjà dit, amis lecteurs, le meilleur de notre commerce n'est d'ailleurs pas pour lui mais bien pour moi qui puis ainsi accroître en moi le don d'enfance spirituelle. Du reste, Gugusse est arrivé à mettre dans nos relations une telle prudence, que jamais plus il ne touche aux paperasses qui s'accumulent sur mon bureau, il ne touche jamais à mon radio et dès qu'il me manque ou ma pipe ou mon journal ou mes pantoufles, mon petit homme est le premier à se mettre en quête de l'objet de mes désirs.

Comm la vanité de Gugusse ne se porte pas sur les objets où pourrait tendre la mienne, aucun conflit d'amour propre n'est à redouter entre nous.

Si vous tenez à connaitre la nomenclature des objets qui constituent, pour Gugusse, les suprêmes richesses qu'il a, à force de travail et de recherches, réussi à collectionner, et qu'il garde jalousement contre les tentatives de vol ou de détournement, par les modernes capitalistes, sans barbe ou moustaches; mon petit ami, si vous avez une tête qui lui revient, pourra très volontiers vous satisfaire.

Dans un coin de la maison, que Gugusse s'est bien gardé de faire connaitre à la Madame, il y a une cassette, qui contient des trésors, comme Salomon dans sa gloire n'en a jamais possédés de pareils. Jugez ... regardez, mais surtout ne touchez pas trop à ces merveilles d'un prix inestimable.

Dans la cassette, il y a, d'abord, un chat mécanique amputé de la tête et de deux pattes, puis une trentaine de cartes postales, découvertes par hasard dans un vieux bahut, puis un tire bouchon hors d'usage, quatre ou cinq vieux couteaux sans manches, une clochette sans battant, une douzaine de petits objets en fer trouvés autour du garage, et que les hommes contemporains n'ont jamais remarqués. Il a fallu le flair de Gugusse, collectionneur d'antiques, pour récupérer ces trésors, qui, sans lui, se perdaient.

Quand vous aurez bien admiré ses trésors, Gugusse refermera la cassette, et ira la placer dans sa cachette, à l'insu de la Madame. Oh ces pauvres Madames! comme elles sont peu fines; elles n'entendent rien dans les oeuvres d'art, et, si Madame trouvait jamais les reliques collectionnées par mon jeune artiste, je crains fort qu'elle n'en jette au feu une grande partie. Quelle perte pour le monde des lettres ou des arts!!

Ces pauvres Madames! Savezvous, amis lecteurs, ce qu'elle collectionne la Madame à Gugusse? Je vous défie de trouver, et, si mon petit amis n'avait vu, de ses yeux vu ce qui s'appelle vu, il n'aurait jamais même soupçonné pareille aberration d'esprit chez des Madames. Figurez-vous que, sa Madame à lui, collectionne, non des antiques, mais bien des... guenilles. Elle en a plein ses tiroirs et menace Gugusse de la courroie si jamais il s'avise de toucher à ces trésors. Pôôôôôvre Madame!!! elle peut les garder ses guenilles. oh non! jamais, une homme ne s'avisera de collectionner de pareilles horreurs.

Décidément les Madames ont de plus longs cheveux que les hommes, mais pour la cervelle!!! Oh là là!! Vive les hommes! Et maintenant, amis lecteurs, si vous me demandez quelle différence il y a entre les trésors, les capitaux de Gugusse et ceux des grands hommes, comme Rockfeller, Morgenthu, Morgan et Compagnie, je vous dirai qu'aux yeux de Dieu, il n'y a pas de différence essentielle entre eux. Tout cela n'est que poussière et vanité. Les capitaux de Gugusse ont toutefois été gagnés ou découverts d'une honnête manière; on ne pourrait pas toujours en dire autant de ceux des requins de la finance.

Gugusse, à trois ans, abhorrait le communisme qui enseigne que ce qui est à toi est à moi. Plusieurs fois j'ai entendu mon jeune capitaliste défendre la propriété privée par des arguments que tout être, qui n'avait pas une tête de navet, devait forcément admettre.

— Cette balançoire est à moi; c'est Pecquet qui me l'a faite; cette balle est à moi, c'est Madame Rosalie du magasin qui me l'a donnée; ce fusil c'est le petit Jésus qui me l'a envoyé par saint Nicholas, etc.

Quand les arguments de raison ne réussissaient pas à convaincre les jeunes communistes, alors pour défendre sa propriété, tout comme Franco, Gugusse recourait aux armes, dernier argument, irrésistible celui-là.

Le diable communiste est toutefois bien séduisant et il est cause que le capitaliste Gugusse a cédé à sa demande au moins une fois dans le passé. Quelle honte!

Un jour la Madame avait oublié sa montre sur une chaise, le diable communiste la montra à Gugusse et lui souffle à l'oreille: "Oh la belle bébèle; pends-la, mets-la dans ta poche; ni Pecquet, ni la Madame ne regardent." Et le beau Gugusse, qui avait fait le maron toute la matinée, écouta le méchant diable rouge. Il prit la montre et la mit dans sa poche, en communiste consommé.

Malheur lui advint toutefois. Quand ce vol fut découvert, Gugusse fut mandé devant Pecquet, et pendant cinquante secondes mon pauvre communiste en herbe dansa la danse du scalp. Il dut, ensuite, à genoux, demander pardon à la Madame et aller de suite au lit. Pour huit jours, plus de dessert. Non, le diable communiste aura besoin de se lever matin désormais pour faire à nouveau tomber Gugusse dans l'hérésie du communisme. Puis, le petit Jésus dut pleurer... Sale diable communiste!!!

Bref, à tout péché miséricorde; Gugusse ne sera jamais communiste, mais restera capitaliste, mais capitaliste chrétien. Amis lecteurs, vous savez que l'Eglise enseigne que la propriété, les capitaux ont une fonction sociale, c'est-à-dire que les biens de ce monde ont été donnés à l'homme pour être sagement répartis, de telle façon que tout homme ait de quoi vivre et puisse aussi accomplir ses devoirs d'état. Gugusse, qui commence à connaître pas mal la vie du petit Jésus, comprend assez clairement cette doctrine; aussi il n'a pas encore fondé aucun trust ou monopole. Quand ses petits amis viennent le voir, si ces derniers ne sont pas imbus d'idées communistes, il les laisse volontiers jouer avec sa balançoire, il leur prête ses bébèles, et avec eux.

Si les capitalistes modernes faisaient quelques fois partage ses bonbons comme Gugusse, comme le communisme serait vite abattu.

PECQUET.

Apostolat de la prière

Intention générale bénie par le Saint-Père

Les catholiques qui vivent dispersés au milieu des non-chrétiens

L'Apostolat de la Prière nous recommande, pour le mois d'avril, les catholiques dispersés par le monde, c'est-à-dire les catholiques qui vivent entourés de peuples de religions différentes de la leur ou encore de peuples athées ou indifférents.

Dispersés, isolés, ils sont privés du bon exemple de leurs frères catholiques; rien ne leur rappelle leurs devoirs religieux; leur foi ne trouve que peu de moyens de s'alimenter, de se fortifier dans les pratiques du culte extérieur, privés qu'ils sont de prêtres et d'églises en nombre suffisant. Leurs enfants ne reçoivent pas, dans les écoles qu'ils fréquentent, la formation religieuse dont ils auraient besoin, heureux encore quand ils ne voient pas leur religion attaquée. Quelles difficultés ils rencontrent pour former un foyer chrétien, quelles luttes contre les mariages mixtes ils doivent soutenir. Que nos prières leur obtiennent, avec des grâces abondantes, les secours extérieurs dont ils ont si grand besoin.

Intention Missionnaire

Que dans les missions on prévienne à temps la propagande athée

La liste est longue des doctrines auxquelles les missionnaires se heurtent: protestantisme, judaisme, mahométisme, boudisme, hindouïsme, etc., et voilà que le bolchevisme aidant, s'ajoute l'athéisme méthodique et militant. A ces doctrines ajoutons les croyances superstitieuses: la sorcellerie, le totémisme, le fétichisme, l'animisme, le culte des ancêtres et des esprits.

Quel terrain bien préparé pour l'action de l'athéisme; aussi quelle ardeur déploient les sans-Dieu dans ces régions païennes! Partout on découvre leur actions; tout est bon pour leur propagande: le livre, la T. S. F., le cinéma, le journal, l'affiche... Que l'Eglise trouve chez nous au moins le secours de nos prières.

Louis Bertrand, délégué à Québec

PARIS.— L'Académie française a délégué Louis Bertrand, 71 ans, écrivain et historien, pour la représenter au Congrès de la Langue française du Canada, qui aura lieu dans la ville de Québec du 27 juin au 1er juillet.

Le Canada et l'Uruguay

OTTAWA.— Le ministre suppléant du Commerce, M. Norman Rogers, donne avis qu'il présentera bientôt un projet de loi ratifiant l'accord commercial passé entre le Canada et l'Uruguay. Par ce traité l'Uruguay reçoit le traitement de la nation la plus favorisée.

DEMISSION D'UN JUGE

OTTAWA.— M. Ernest Lapointe, ministre de la Justice, a reçu la démission de M. James-A. Macdonald, juge en chef de la Cour d'appel de la Colombie canadienne. On s'attend à ce que son successeur soit nommé bientôt.

Nos écrivains en herbe

Composition qui obtint le premier prix aux derniers examens de français de l'A. C. F. C. au grade 6 B

Une belle promenade en Auto .18-1

Un jour mon père avait décidé d'aller se promener en auto. Ma mère nous fit un bon goûter et nous partimes pour le lac de Carlyle.

En chemin, on voyait de belles maisons, de belles écuries, et de beaux chevaux.

Arrivés à Carlyle Lake, nous vîmes beaucoup de monde qui se baignait. Il y avait plusieurs sauvages qui essayaient de vendre des fruits comme des framboises, des fraises et d'autres fruits.

Après cela nous sommes allés nous déshabiller pour aller nous baigner. Nous avons eu bien du plaisir à nager et à plonger, et après une heure dans l'eau nous sommes allés nous habiller.

Dès que nous avons eu fini de nous habiller, nous sommes allés voir Fish Lake, puis Sandy Beach et là nous avons pris de l'essence et nous sommes revenus pour Storthoaks. Jamais je n'ai eu plus de plaisir.

Maurice Chichoine,
Ecole St-Thomas, Storthoaks.

NOUVELLES

Aberhart en minorité

Une motion d'adjournement a été renversée par un vote de 27 à 25. — Premier échec du gouvernement

EDMONTON. — Le gouvernement de Crédit Social de l'Alberta a subi, à l'Assemblée Législative, sa première défaite depuis son arrivée au pouvoir, c'est-à-dire depuis 19 mois.

Quelques dissidents du parti, mécontents de la faillite du gouvernement qui n'a pu établir le crédit social dans la province et de son budget, se sont unis aux libéraux et conservateurs de l'opposition pour forcer l'adjournement du débat sur le budget en dépit des objections des partisans loyaux au gouvernement.

La motion d'adjournement a été présentée par le Dr J.-H. Brown, leader temporaire du groupe d'insurgés. Le Premier Ministre William Aberhart s'est opposé à la motion, mais, par une vote de 27 à 25, la Chambre passa outre son opposition.

Le vote, toutefois, ne signifie pas un vote de non-confiance au gouvernement, bien que ce soit sa première défaite sur un vote enregistré en Chambre.

Dix deputés, y compris plusieurs dissidents du Crédit Social, n'étaient pas en Chambre lors du vote.

INCENDIE

DRUMHELLER, Alberta— Samedi dernier, le feu a détruit le dépôt de l'autobus, un hôtel et un café. Les pertes seraient évaluées à $80,000.

Procès à Moscou

MOSCOU.— On vient de commencer le procès de 7 russes anti-révolutionnaires. Ils sont accusés d'avoir mis le feu à une école où périrent de nombreux enfants.



Les traitements des ministres britanniques

Mesure de M. Baldwin pour les augmenter d'environ $200,000 — Pension de $10,000 pour les anciens premiers ministres

LONDRES.— Le ministère Baldwin vient de présenter une mesure qui a pour objet d'augmenter les traitements des ministres de la Grande-Bretagne d'une somme globale d'environ $200,000. Le premier ministre recevrait $50,000 par année au lieu de $25,000, les ministres $25,000 (leur traitement peut varier actuellement de $10,000 à $25,000) et les sous-secrétaires, $10,000 (leur traitement peut varier actuellement de $5,000 à $10,000). Le lord-chancelier conserverait les $50,000 qu'il reçoit actuellement au double titre de président de la Chambre des Lords et chef de la magistrature. On accorderait aussi un traitement de $10,000 au chef de l'opposition et les services des quatre whips du gouvernement seraient rémunérés.

Le bill stipule aussi une pension de $10,000 pour les anciens premiers ministres. On croit que M. Stanley Baldwin, qui se retirera probablement de la vie publique après les fêtes du couronnement, refusera la pension parce qu'il possède une fortune personnelle. M. Lloyd George suivrait tout probablement son exemple, mais M. Ramsay MacDonald en accepterait probablement une si la loi avait un effet rétroactif.

Belgrade et Rome signent

Un pacte d'amitié, de neutralité et de non-agression avec un traité de navigation favorable au Yougoslaves

ROME.— L'Italie et la Yougoslavie signeront un pacte d'amitié, de neutralité et de non-agression à Belgrade cette semaine, a-t-on annoncé. On a appris en outre que le ministre des Affaires Etrangères, Galeazzo Ciano se rendra à Gelgrade afin de signer ce pacte politico-économique qui est comme l'équivalent d'un alignement de la Yougoslavie le long de l'axe "Rome-Berlin".

La principale partie du pacte sera le côté économique qui comprend plusieurs concessions commerciales à la Yougoslavie. Il y aura environ de 30 à 40 pour cent des produits de ce pays qui entreront en franchise en Italie.

Ce pacte sera complété par un traité de navigation qui sera des plus avantageux pour la Yougoslavie.

BANNI DE L'ITALIE

ROME.— Le "New-York Herald-Tribune" vient d'être banni de l'Italie pour une période indéfinie. L'ordre mentionne que certains articles publiés récemment par un reporter de ce journal étaient "faux et stupides".

85,000 CHAMBRES

LONDRES.— On a annoncé qu'il y aura 85,000 chambres à louer aux visiteurs à Londres à l'occasion des fêtes du couronnement du roi. Les prix varient de $5,250, par semaine a 50 cents par nuit. L'inspection de toutes ces chambres a été faite.

Pour prohiber le travail des enfants

QUEBEC. — Le gouvernement présente un projet de loi pour prohiber le travail des enfants, sauf certaines exceptions pour fins familiales, jusqu'à 16 ans, et pour donner au lieutenant-gouverneur en conseil le droit de déterminer l'autorisation de travailler pour les enfants de seize à dix-huit ans.

On les exécute pour incendie

MOSCOU.— Trois soi-disant contre-révolutionnaires partisans de Trotzky ont été exécutés pour avoir délibérément brûlé une école à Novosibirsk, Sibérie. Plusieurs enfants périrent dans l'incendie.

AU COURONNEMENT

WASHINGTON.— Le ministère d'Etat a annoncé que James W. Gerard, ambassadeur en Allemagne durant la guerre, présidera la délégation américaine au couronnement. Les autres membres seraient le général John J. Pershing et l'amiral Hugh Rodman.

Ambassadeur allemand aux Etats-Unis

BERLIN.— M. Hans Heinrich Dieckhoff, chef du département américain du ministère des affaires étrangères, est désigné comme ambassadeur d'Allemagne aux Etats-Unis.

EN GREVE

GLASGOW.— Deux milles ouvriers, employés dans la fabrication des armes d'après le plan de $7,500,000,000 du gouvernement pour la défense, se sont mis en grève pour obtenir une augmentation de deux sous de l'heure.

Des fabriques nationalisées

Deux des plus grandes manufactures d'avions de la France

PARIS.— Le gouvernement français a pris la direction des deux plus grandes manufactures d'avions du pays et a ordonné l'expropriation d'une troisième. L'usine de munitions Renault est la seule grande industrie de guerre qui appartienne à des particuliers.

Le ministre de l'aviation Pierre Cot veut nationaliser toutes les manufacture d'accessoires d'avions.

Vitesse de presque 31 noeuds

PARIS.— La Ligne française revendique un nouveau record de traversée atlantique. Son paquebot Normandie, le plus gros du monde, a franchi la distance de 2,976 milles en quatre jours, six minutes et 23 secondes. Le paquebot Normandie a dépassés ainsi la vitesse du paquebot anglais Queen Mary par près de 4-10èmes de noeud.

Au mois d'août dernier, le paquebot Queen Mary a conquis le ruban bleu en traversant l'Atlantique à la vitesse moyenne de 30.63 noeuds. Le paquebot Normandie vient de le franchir à la vitesse moyenne de 30.99 noeuds, soit presque 31 noeuds à l'heure.

Base aérienne française aux iles St.-Pierre et Miquelon

PARIS.— Le ministère de l'Air de France annoncé qu'il songe à établir une base aérienne française aux iles de Saint-Pierre et Miquelon. Le gouvernement français songerait aussi à établir une station météorologique flottante au milieu de l'Atlantique pour fournir des indications météorologiques aux aviateurs.

Chronique sportive

Professional

(Coupe Stanley)

Les parties finales de la ligue nationale du hockey sont en plein mouvement.

Les Canadiens de Montréal qui sont arrivés premiers dans la section canadienne sont à compléter une série de cinq parties avec les Red Wing de Détroit également premiers dans la section américaine. Après avoir donné deux parties à Détroit, ils ont pris les deux autres pour eux-mêmes. La cinquième partie décidera lequel des deux jouera les gagnants de la série Maroon de Montréal et Ranger de New-York pour la coupe Stanley et le championnat. Ces deux derniers ont éliminé respectivement les Bruin de Boston et les Leaf de Toronto dans une série de trois parties pour la deuxième et la troisième place.

Jeudi, samedi et mardi prochain sont les jours fixés pour les semi-finales entre Maroon et Ranger. Les finales seront annoncées la semaine prochaine.

La côte du Pacifique

Les Buckaroos de Portland sont les champions de la ligue de hockey de la Côte en conséquence de leur troisième victoire consécutive contre les Clippers de Spokane.

La Coupe Allan (senior)

Les Beaver de North Battleford ont battu, lundi dernier les Wanderer de Fort William par un score de 7 à 1 dans la troisième partie des finales pour gagner le championnat de l'Ouest et le droit de jouer les champions de l'Est à Calgary mardi prochain pour la coupe Allan et le championnat du Canada.

Dans l'Est les As de Québec ont battu les Volants de Hull lundi soir 1 à 0 après avoir perdu la première partie 2 à 1. La troisième partie ce soir décidera lequel des deux jouera les Tigers de Sudbury pour le championat de l'Est.

Les finales entre l'Est et l'Ouest se joueront à Calgary dans une série de trois parties la semaine prochaine.

Coupe Abbot (Junior Ouest)

Les Wesley de Saskatoon, champions junior de la Province après avoir éliminé facilement les champions de l'Alberta et de la Colombie sont rendus à Winnipeg pour rencontrer leurs anciens adversaires les Monarch dans les finales de l'Ouest et retenir leur coupe. La première partie se jouera jeudi, la deuxième samedi et la troisième, s'il le faut, lundi prochain. Les champions de l'Ouest iront dans l'Est pour les finales et la coupe Memorial.

Dans l'Est les Rideau d'Ottawa et Copper Cliff décideront sur fin de semaine si Ottawa ou Toronto sera le rendez-vous pour la rencontre entre l'Est et l'Ouest.

Les armements

WASHINGTON.— Le parlement américain a passé un compromis de neutralité concernant l'exportation d'armes et de munitions à des nations en guerre pour une période de deux ans.

On parle d'une rupture entre le Vatican et l'Allemagne

BERLIN. — On dit que la police secrète "surveille" des personnes qu'elle soupçonne d'avoir communiqué à des journalistes étraners des passages de la lettre papale accusant le Reich naziste d'enfreindre le concordat.

A ceux qui demandent un exemplaire de la lettre, le clergé répond qu'il faut s'adresser au Vatican, où l'on est en train de traduire le texte, afin de le communiquer à tous les évêques du monde.

La C.C.F. et la loi Duplessis

OTTAWA, — La nouvelle loi anti-communiste passé par la Chambre québécoise, conférant au procureur général de la province des pouvoirs fort étendus, devrait être désapprouvée par le gouvernement fédéral comme ne relevant pas de la juridiction de la province, d'après une résolution adoptée à Toronto, par le conseil national de la C.C.F. et publiée d'Ottawa. La loi est une menace aux droits démocratiques des citoyens, quelles que soient leurs opinions politiques.

Le divorce au Canada

1,526 en 1936 dont 1,486 par les tribunaux de sept provinces et 40 par le Parlement fédéral — De ces 40 divorces, 36 ont été accordés à des personnes de la province de Québec

Le remariage des divorcés

OTTAWA, — En 1936, les divorces accordés au Canada sont au nombre de 1,526 dont 1,486 par les cours de sept provinces, et 40 par le Parlement fédéral. Des quarante, 36 ont été accordés à des personnes de la province de Québec, et 4 à des épouses ontariennes dont le mari résidait dans la province de Québec.

L'augmentation par rapport à 1935 est 150, soit environ 11 p. c., Les divorces en 1936 sont les suivants par provinces (chiffres de 1935 entre parenthèse): Ile du Prince-Edouard, aucun (1); Nouvelle-Ecosse, 41, (52); Nouveau-Brunswick, 38 (36); Québec, 36, (26; Ontario, 511 (463); Manitoba, 179 (145); Saskatchewan, 79 (60); Alberta 209, (209); Colombie-Britannique 433 (384).

Jusqu'en 1934, les statistiques sur les divorces canadiens différaient de celles de la plupart des autres pays, en ce qu'elles accusaient une majorité de divorces accordés à la demande du mari; en 1924, les épouses obtenaient 51 p.c., des divorces accordés. En 1935, les maris étaient de nouveau légèrement en majorité; cependant, depuis cette année-là, les épouses ont la plus forte proportion. Cette proportion s'élève à 64 p.c. en 1936. Cette situation est due probablement à la loi du divorce de 1935, qui enlève certaines anomalies jugées préjudiciables aux épouses.

Des neuf provinces, la Colombie-Britannique accuse le pourcentage le plus élevé de divorces par rapport à la population, et la province de Québec, le moins élevé; l'Ile du Prince-Edouard se tient très près du Québec. Dans cette dernière province, il n'y a eu qu'un seul divorce accordé en 1933, de même qu'en 1931 et 1935.

Le nombre de maris divorcés au Canada, au recensement de 1931, est de 4,049; celui des épouses, de 3,392. En 1935, le nombre de maris divorcés et remariés est 814; celui des épouses divorcées et remariées, de 696. Le nombre de maris divorcés et remariés à des femmes divorcées est de 94 cette année-là, contre 85 en 1934 et 63 en 1933. Il semble que le nombre de mariages entre divorcés augmente en raison directe du nombre de divorces.

M. Hepburn

(Suite de la première page)

discours que c'est avec regret qu'il se voit dans l'obligation d'abroger la loi qu'il a présentée en 1936 comme une mesure de justice. La loi qui répartit le produit de l'impôt scolaire sur les corporations entre les écoles publiques et les écoles séparées s'est avérée inapplicable en raison de la complexité de la structure financière des corporations. Il est souvent impossible de déterminer d'une façon précise la propriété des actions d'une corporation pour fins de taxation.

Echec

M. Hepburn a admis que la loi elle-même constituait un échec. Personne n'était plus sincère que lui, dit-il, lorsqu'il a tenté d'assurer à la minorité ontarienne l'égalité et la justice dont jouissent les minorités de trois autres provinces de la Confédération. Les appels aux préjugés lancés par les conservateurs, surtout lors de l'élection de Hastings-est, ont ouvert des plaies qui ne se cicatriseront pas d'ici une génération. Il retire cette loi du domaine politique parce que, comme Laurier, il ne veut pas s'ouvrir la porte du pouvoir avec une clé teinte de sang. Il se demande quelles seront les conséquences lointaines de cette controverse religieuse et il ne peut s'empêcher de songer à l'Espagne où l'on ne discute plus ces questions, mais où l'on se bat.

Le premier ministre a ensuite tourné son regard vers le président de la Chambre, puis vers le chef de l'opposition, M. George-S. Henry, avant de déclarer en levant le bras et en pesant sur ses mots: C'est mon devoir de faire disparaître à n'importe quel prix toute possibilité de guerre religieuse en cette province.

Justice et égalité

Après avoir fait observer qu'il avait assez de caractère pour encaisser des coups et avaler ce qu'il considère comme une pilule bien amère, M. Hepburn a insisté sur sa détermination à rester fidèle aux principes du parti libéral et à assurer justice et égalité aux citoyens de toutes les races et de toutes les religions. Il a déclaré qu'il ne pouvait prévoir la tempête soulevée par sa législation chez les conservateurs parce qu'il n'a jamais eu une mentalité de fanatique. Il n'a jamais pris cette agitation au sérieux jusqu'à l'élection de Hastings-Est.

Le premier ministre a conclu son discours en disant que ceux qui comptent sur une élection générale prochaine seront déçus en mettant la question au vote.

Chahut formidable

Cette motion de clôture a provoqué aussitôt un formidable chahut. Leopold Macaulay a bondi en clamant que c'était une "cochonnerie (dirty business)". Le président Hipel l'a rappelé à l'ordre, mais il a continué à vociférer au milieu du tumulte. "Vous ne pouvez changer les règlements au beau milieu de la partie, dit-il. C'est une cochonnerie (dirty, rotten trick). Vous n'êtes pas un dictateur et cela ne se fait pas en démocratie." Ses collègues conservateurs l'on appuyé de toutes leurs forces et le chef de l'opposition, M. George-S. Henry, a clamé à son tour que ce n'était pas britannique, que c'était honteux, que c'était "cochon".

M. Macaulay a défié le président de la Chambre de le faire taire et il s'est adressé directement aux spectateurs des galeries et aux journalistes présents. "Vous pouvez m'envoyer en prison ou à Whitby (un asile d'aliénés), dit-il, mais je vais dire tout ce que j'ai à dire."

Pendant que les députés des deux côtés de la Chambre criaient à tue-tête, le président Hipel a fait venir le sergent d'armes, le capitaine Rutherford, pour lui donner ses instructions.

Le capitaine Rutherford s'est alors approché de M. Macaulay et lui a mis la main sur l'épaule pour l'inviter à le suivre. Quand le député a voulu résister, le sergent d'armes l'a saisi par le collet et par le bas de son veston et l'a poussé tout le long de l'allée jusqu'à la porte de la Chambre.

63 à 15

Le vacarme a augmenté et le voisin de M. Macaulay, M. George Challies, député conservateur de Grenville-Dundas, s'est précipité au dehors pour aller chercher un "Union Jack", dont il a aussitôt drapé le pupitre du député explusé. Les libéraux ont crié que l'on profanait le drapeau pendant que M. Henry adjurait le premier ministre de se conduire comme un "homme" et de donner "fair play" à ses adversaires. M. Hepburn s'en est tenu à sa motion de clôture, qui a été adoptée par un vote de 63 à 15.

M. Macaulay a déclaré après la séance que les conservateurs avaient une entente avec le premier ministre aux termes de laquelle ils devaient avoir l'occasion d'exprimer leurs vues après son propre discours. Le chef de l'opposition conservatrice ontarienne, M. Earl Rowe, député fédéral, assistait à la séance dans l'une des galeries.